



Revue de presse

De Juin à Novembre 2014

SOMMAIRE

Localtis.info - Plan THD : de fortes inquiétudes liées à la réforme territoriale	p3
Ariase – La FIRIP et l’AVICCA s’inquiètent pour le plan Fibre	p4
Le Progrès – La fibre optique attendue comme le téléphone autrefois	p5
Le Progrès – Bourg St Christophe. Internet : le THD est arrivé dans la commune	p6
Le blog des institutionnels – THD : la croissance du nombre d’abonnés se tasse	p7
Boursier.com – Orange réduit ses tarifs sur la fibre optique	p8
Le Progrès – Perrex : Tout sur le très haut débit	p9
Le Progrès – Panne géante chez SFR	p10
Localtis.info – Le plan France THD dans les ascendances	p11
Tom’s GUIDE –Nouveau record de vitesse sur la fibre optique	p13
Le Progrès – Giron : des problèmes récurrents avec la fibre optique	p14
La fibre optique.com - Numéricable publie les résultats positifs de son réseau de fibre optique	p15
La fibre optique.com – Numericable reste en avance sur Orange	p16
Voix de l’Ain – La fibre Optique se propage dans le centre-ville	p17
ZD Net – Fibre Optique : 715.000 abonnés au FFTH fin juin	p18
Le Figaro – Abonnements très haut débit fixe : plus de 2,3M	p19
BeGeek – Fibre Optique : 68% d’abonnés de plus en France en un an	p20
Libération - Et si on pouvait télécharger un film en 0,2 milliseconde ?	p21
ITPro.fr – Le THD poursuit doucement sa croissance	p22
Le Courrier Economie – En bref. Fibre Optique	p23
Univers Freebox – Numéricable dénigre le THD pour éviter d’ouvrir son réseau à la concurrence	p24
AMF – Les poteaux télécom et EDF au service du THD	p25
La fibre optique.com – THD : le plan consolidé pour la rentrée	p26
ITR Manager – Le cable fibre optique : role majeur	p27
Le Dauphiné – Tester la fibre optique	p28
Le Dauphiné – Le salon de l’Habitat ouvre ses portes vendredi	P29

SOMMAIRE

La fibre optique.com - Des consultations à distances rendues possibles grâce au THD	p30
Voix de l'Ain –Treffort-CUISIAT : fibre optique	p31
Grand Angle01 – Interview Charles de la Verpillière : le THD, avantage attractif	p32
Grand Angle01 – SDTAN	p33
Dossier familial.com – Faut-il passer à la fibre optique	p34
Le Progrès – THD : testez votre éligibilité avec le réseau Li@in et ses opérateurs	p36
Le Dauphiné – THD : aujourd'hui et demain, testez votre éligibilité avec le réseau li@in	p37
DegroupNews – Wibox se déleste de ses abonnés radios pour se concentrer sur la fibre optique	p38
Le Progrès – Civrieux : qui peut bénéficier de la fibre optique et comment on fait ?	p39
Voix de l'Ain –Treffort Cuisiat : la fibre optique arrivera en 2015	p40
Le Progrès – Thil : le SIEA éclaire les élus sur son action et sa situation	p41
Le Progrès - Le THD à la maison	p42
Ariase – Wibox arrête le Wimax pour se concentrer sur la fibre	p43
Le Progrès – Port : le SIEA à la rencontre des délégués du territoire	p44
Le Progrès – St Martin Du Mont : Le SIEA part à la rencontre des élus de 38 communes	p45
Le Progrès – Numéricable : Feu vert pour SFR	p46
Le Progrès – On en a aussi parlé...	p47
Voix de l'Ain - SIEA : développer le THD	p48
Le Progrès – Montceaux : Venez tester la fibre optique	p49



Localtis.info

Plan Très Haut Débit : de fortes inquiétudes liées à la réforme territoriale

jeudi 12 juin 2014

Le colloque sur les perspectives pour l'e-administration et l'aménagement numérique organisé le 11 juin à Paris par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) a donné lieu à des échanges à la fois sur les infrastructures et sur les services et usages (1). Toutefois les débats ont beaucoup porté sur la réforme territoriale et les risques de blocage du plan France Très Haut Débit.

L'ampleur de la réforme territoriale annoncée par le président de la République et l'accélération de sa mise en œuvre semblent de plus en plus semer le doute sur l'avenir du plan national Très Haut Débit. Alors que 20 dossiers territoriaux ont fait l'objet d'une décision de financement du Premier ministre, bientôt suivis par une quinzaine d'autres, l'annonce de la suppression des départements constitue un sérieux grain de sable. Gilles Quinquenel, président de la commission Communications électroniques de la FNCCR et président de Manche Numérique, s'en inquiète : "En tant que président d'une structure départementale, je vais devoir signer dans les prochaines semaines des marchés publics pour une centaine de millions d'euros de travaux. Je ne signerai pas ces marchés si je n'ai pas de visibilité financière. Personnellement, je reste optimiste, mais je crains que certains départements ne mettent un coup de frein au moment où il faudrait au contraire accélérer."

Lourdeurs administratives

Alors que les départements sont le plus souvent chefs de file dans les projets, la réforme territoriale n'arrive pas au meilleur moment pour le déploiement du très haut débit. D'où les interrogations des présidents d'exécutifs départementaux sur l'opportunité de lancer les chantiers, moins immédiatement. Certains disent vouloir attendre un peu et être rassurés sur leur avenir.

Mais ce n'est pas le seul obstacle du parcours. Henri Emmanuelli, président du conseil général des Landes, qui préside également la commission de surveillance de la Caisse des Dépôts, a dénoncé aussi les lenteurs et les tracasseries de l'administration. Il stigmatise notamment "la dispersion des structures en charge des projets du numérique au niveau de l'Etat", avec des administrations qui ne veulent "lâcher aucune de leurs prérogatives ou privilèges". Déplorant une France "encalminée", il a rappelé combien les démarches pour obtenir les aides prévues par le FSN étaient complexes "avant que le président de la République ne donne des ordres pour simplifier le maquis des procédures". Aussi appelle-t-il les collectivités à "pousser très fort" et à trouver des méthodologies "rapides et efficaces au regard des enjeux de développement et de croissance".

Agence du numérique : la présence des collectivités toujours en question

La future Agence du numérique provoque également un certain mécontentement. Son statut est toujours en discussion, avec comme double hypothèse, soit une installation à Bercy sous la forme d'un service à compétence nationale (SCN), soit la création d'un établissement public. Christian Paul, député de la Nièvre, Akim Oural, élu de Lille Métropole chargé d'une mission sur la gouvernance numérique, et Gilles Quinquenel ont confirmé, dans leurs déclarations, l'existence d'un consensus général des élus locaux sur le rôle de partenaire "à part entière" qui devrait revenir aux collectivités territoriales dans la gouvernance de la nouvelle structure. La proposition ne semble pas entendue ou, du moins, les signes positifs ne sont pas encore visibles : "Nous attendons toujours le moment où Etat et collectivités territoriales se mettront autour d'une table pour co-construire le projet", a ironisé Gilles Quinquenel. Certains élus s'impatientent et appellent à la mise en place d'une structure de coordination portée directement par les collectivités territoriales. La menace n'est pas crédible étant donné les modalités de constitution d'un établissement public, mais elle traduit la volonté d'avancer collectivement, "toutes associations d'élus confondues", dans le sens d'un renforcement de la "solidarité".

Des assurances surtout financières

Antoine Darodes, le directeur de la mission Très Haut Débit qui représentait la ministre en charge du numérique, a tenté d'apporter quelques réponses financières à défaut de pouvoir répondre sur le fond. Ainsi, le seuil initial des 900 millions d'euros de subventions du FSN est en principe déjà dépassé avec une prévision d'engagement de 1,2 milliard "d'ici l'automne". Quant au financement des 3,3 milliards, le gouvernement semble avoir tranché : il sera alimenté par les fonds résiduels du programme d'investissement d'avenir - comme Localtis l'avait annoncé - et par les redevances provenant des opérateurs sur les bandes de fréquence 1.800 Mhz.

Deux autres nouvelles positives complètent le tableau : la menace sur l'éligibilité des fonds Feder et Feader semble maintenant écartée, "des assurances ont été données la semaine dernière pour une décision qui interviendra au mois de juillet", a-t-il confirmé ; même tonalité sur l'approbation du régime cadre, puisque la Commission devrait valider, au début de l'automne, le système de subventions d'Etat retenu par le gouvernement, "ce qui sécurisera un peu plus les projets portés par les collectivités locales".

Mais le directeur de la mission n'a pas occulté les problèmes. "Il y a bien un peu de houle, un peu de vent et quelques nuages sombres à l'horizon mais ce n'est pas pour autant qu'il faut faire demi-tour", a-t-il assuré, tout en réaffirmant que le gouvernement tiendrait ses engagements. La réforme territoriale est certes un élément perturbateur, mais qui ne remet pas en question le plan : "Des modalités de transition ou de transfert seront à envisager dans certains cas", mais aujourd'hui, tous les projets sont portés par l'ensemble des collectivités communes, EPCI, conseils généraux voire région -, notamment au sein de syndicats mixtes, et "c'est la meilleure garantie de pérennité du plan", a-t-il affirmé en guise de conclusion.

Philippe Parmantier / EVS



La FIRIP et l'AVICCA s'inquiètent pour le plan Fibre

jeudi 19 juin 2014 à 09h52

La FIRIP et l'AVICCA rappellent que le "très haut débit pour tous" est un projet largement porté par les collectivités locales dont l'élan ne doit pas être stoppé.

Représentées par l'AVICCA et par la [FIRIP](#), les collectivités locales et la filière industrielle des réseaux d'initiative publique estiment que le Gouvernement doit "*dissiper les incertitudes créées par la réforme institutionnelle et les contraintes budgétaires*".

Malgré la relance du plan national France Très Haut Débit en 2013, ces deux associations s'inquiètent du contexte actuel qui pourrait peser sur les collectivités qui auront la charge de fibrer 80% du territoire d'ici 2022. Compte tenu de l'importance des enjeux - aussi bien économiques que stratégiques - l'AVICCA et la FIRIP invitent les pouvoirs publics à renforcer le pilotage du plan "France THD" et à améliorer la visibilité économique des réseaux d'initiative (RIP) en charge du déploiement de la fibre optique pour le compte des départements et des régions. Concrètement, l'AVICCA et la FIRIP proposent 5 mesures :

- 1/ partager la gouvernance du projet au sein d'un établissement public dédié
- 2/ programmer l'extinction du réseau cuivre (et donc de l'ADSL) dans les zones où la fibre est déployée
- 3/ sécuriser le financement en inscrivant les crédits du plan Très Haut Débit dans la Loi de Finances et finaliser les aides communautaires prévues au FEDER
- 4/ valider rapidement les dossiers des collectivités déposés au Fonds pour la Société Numérique (FSN) pour accélérer le lancement des travaux
- 5/ permettre, dans la réforme territoriale, la poursuite d'une action concertée de toutes les collectivités.

Ces deux derniers points cristallisent de nombreuses craintes. La réforme territoriale - avec le passage annoncé de 22 à 14 régions - perturbe déjà les projets de déploiement du très haut débit. Concrètement, les dossiers de financement sont en attente et les commandes sont gelées. Sans parler d'éventuelles changements de cap comme celui évoqué par [Jean-Michel Billaut](#) dans les Yvelines.

La FIRIP souligne que les "*industriels en charge des déploiements du très haut débit ont besoin de visibilité pour investir et former leur personnel [...] et les collectivités ont besoin d'industriels performants pour déployer aux meilleurs coûts*". Le plan France Très Haut débit mobilisera 20 000 emplois non délocalisables par an pendant 10 ans... sans compter les dizaines de milliers d'autres qui seront créés grâce au formidable levier de croissance que représente la fibre optique, à la fois source de compétitivité et d'économies pour les entreprises comme pour les territoires.

Pour l'AVICCA et la FIRIP, la visibilité passe également par un calendrier clair sur le basculement du cuivre vers la fibre. De nombreuses zones en cours de déploiement, et même déjà couvertes par la fibre, sont en concurrence directe avec l'ADSL et son successeur le [VDSL2](#). Actuellement restreint aux lignes téléphoniques en distribution directe, le VDSL2 pourrait d'ailleurs être étendu à la fin de l'année aux lignes indirectes. Avec davantage de foyers éligibles au VDSL2, il sera d'autant plus difficile aux RIP de populariser la fibre optique et de soutenir un modèle économique viable pour les acteurs de cette filière.

En charge du plan France THD, Antoine Darodes réaffirmait la semaine dernière, lors du forum Telco14, que "*l'objectif du très haut débit sur tout le territoire en 2022 sera tenu*". Au-delà de cette promesse également formulée par Axelle Lemaire, la secrétaire d'État chargée du Numérique, le Gouvernement enverra-t-il un nouveau signal pour rassurer les collectivités et les industriels des réseaux d'initiative publique ?



LE PROGRÈS

www.leprogres.fr

Le 21 juin 2014

La fibre optique attendue comme le téléphone autrefois



Plus de soixante personnes étaient présentes ce mercredi à la salle des fêtes pour une réunion d'information sur la fibre optique. À cette occasion, Michel Brunet, le maire, accueillait Patrick Chaize, directeur, et Sandrine Bertrand, chargée de mission du Syndicat intercommunal d'énergie de l'Ain (SIEA) pour l'installation de la fibre optique. Le positionnement du département de l'Ain, maître d'ouvrage, a été expliquée, mais aussi plus précisément comment la fibre est installée à l'arrivée dans les maisons, comment se poursuit le câblage intérieur, suivant le souhait de chacun d'accéder au haut débit, l'arrivée et le départ de la lumière, du son, des images, des textes, notamment le téléphone, la télévision, l'ordinateur... Plusieurs questions furent posées, qui appelèrent quelques précisions. Le maire a conclu la soirée en comparant l'arrivée de la fibre optique à celle du téléphone autrefois.



LE PROGRÈS

www.leprogres.fr

Le 27 juin 2014

Bourg-Saint-Christophe. Internet : le très haut débit est arrivé dans la commune



Mercredi, la réunion publique organisée par la mairie et le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) a attiré près de 100 personnes au foyer rural. Charles de La Verpillière, récent président du SIEA, a présenté les domaines d'intervention du syndicat, avant que Ludovic Veyret, responsable clientèle du SIEA, décline les nombreux avantages du réseau fibre optique par rapport au réseau cuivre existant, propriétaire d'Orange (ex France Télécom).

La 193e commune raccordée

Les débits nécessaires pour les activités professionnelles et grand public doublant tous les deux ans, la connexion au Très haut débit par l'intermédiaire de fibre optique s'est avérée la solution pour répondre aux besoins. Elle y remédie aisément en apportant une évolution technologique considérable en matière de communication électronique.

De nombreuses questions ont été posées par le public concernant l'aspect concret de l'installation et du fonctionnement avec les fournisseurs d'accès internet (FAI). Actuellement, huit fournisseurs d'accès dédiés aux particuliers et 29 pour les professionnels sont partenaires du réseau Li@in et ont signé une charte de partenariat avec le SIEA.

Le département de l'Ain est le seul à déployer un réseau de fibre optique à son échelle et seule une vingtaine de grandes agglomérations françaises en sont équipées.

Pour un budget global de 250 millions d'euros, 419 communes du département devraient être raccordées en 2020 et 80 % de la population le sera d'ici 2015/2016.

À ce jour, le réseau compte 13 800 abonnés, dont 1 000 en cours de raccordement, et Bourg-Saint-Christophe est la 193e commune à en profiter.



LE BLOG DES INSTITUTIONNELS

THD : La croissance du nombre d'abonnés se tasse

Juillet 2014

Les derniers chiffres de l'Arcep sur le très haut débit montrent qu'après un sursaut début 2013, la croissance du nombre d'abonnés au très haut débit se tasse.



Par ailleurs, la technologie de la fibre optique à domicile tarde à s'imposer même si le nombre d'abonnés a plus que doublé sur un an. Sur les 2,2 millions d'abonnés, 640 000 seulement utilisent une connexion FTTH, le reste des abonnés se partageant à part quasi égale entre le câble et le VDSL2. L'augmentation du nombre d'abonnés THD est du reste significativement imputable au VDSL2 – qui utilise le réseau cuivre du téléphone – avec désormais 2,6 millions de logements éligibles. Un même logement pouvant être éligible aux trois technologies (FTTH, Câble et VDSL2), on peut penser que ce « mix technologique » ne profite pas à la fibre en zone urbaine. FTTH est en effet plus compliqué à installer (fibrage vertical des immeubles, intervention au domicile...) pour les opérateurs et les foyers sont tentés de privilégier le VDSL2, offert par certains opérateurs à leurs abonnés ADSL.

en millions	T1 2013	T2 2013	T3 2013	T4 2013	T1 2014**
Nombre d'abonnements haut débit et très haut débit sur réseaux fixes	24.248	24.400	24.659	24.936	25.230
Nombre d'abonnements haut débit	22.534	22.623	22.797	22.870	23.010
dont abonnements xDSL	22.153	22.252	22.402	22.481	22.585
dont autres abonnements haut débit	0.381	0.370	0.395	0.409	0.425
Nombre d'abonnements très haut débit	1.714	1.777	1.862	2.066	2.220
dont abonnements en fibre optique de bout en bout	0.379	0.428	0.480	0.558	0.640
dont autres abonnements très haut débit ≥ 100 Mbits/s	0.668	0.691	0.726	0.764	0.805
dont autres abonnements très haut débit ≥ 30 et <100Mbit/s*	0.667	0.659	0.656	0.743	0.775

*y compris les abonnements en VDSL2 dont le débit est ≥ 30 Mbits/s

Evolutions du nombre total d'abonnements haut et très haut débit	T1 2013	T2 2013	T3 2013	T4 2013	T1 2014**
Accroissement net sur un an, en millions	1.180	1.088	1.008	0.951	0.980
Accroissement net sur un an, en %	5.1%	4.7%	4.3%	4.0%	4%
Accroissement net au cours du trimestre, en million	0.293	0.152	0.260	0.277	0.295
Accroissement brut au cours du trimestre, en million***	1.200	1.050	1.175	1.250	1.225

** Résultats provisoires
*** Données arrondies à 12 500 près

A ce rythme, il est de moins en moins probable que l'objectif du THD pour tous d'ici à 2022 (dont 80% en fibre) soit atteint. D'autant plus que l'horizon s'est obscurci ces derniers mois : à la conjoncture morose, aux concentrations en cours dans les télécoms, à l'incertitude des financements affectés au FSN, à la réduction des marges de manoeuvre financières des collectivités liées à la baisse des dotations de l'Etat, s'ajoute en effet la réforme territoriale.

Si la mission THD reconnaît dans tous ces aléas un « avis de de gros temps », le gouvernement affirme « garder le cap » et multiplie les interventions rassurantes dans les colloques et auditions parlementaires. Les collectivités, soutenues par les industriels attendent cependant désormais des actes pour, a minima, ne pas retarder les réseaux d'initiative publique qui n'attendent qu'une décision de financement pour être lancés. Pour le reste – repositionnement des opérateurs, effets de la réduction des dotations sur les investissements – il faudra sans doute attendre plusieurs pour évaluer les dégâts générés par la tempête...



Le 1 juillet 2014

ORANGE réduit ses tarifs sur la fibre optique

Alors que la lutte entre Bouygues Telecom, Free et Numericable fait rage sur le segment de l'Internet fixe à très haut débit, Orange est sorti de son silence lundi en dévoilant une offre d'accès au web par la fibre optique via sa marque au rabais Sosh. Cette dernière propose désormais la fibre au même prix que l'ADSL (Internet par ligne téléphonique) pour ses clients abonnés aux forfaits de téléphonie mobile jumelés à la Livebox ("quadruple play" : Internet fixe, téléphonie fixe et mobile, télévision) les plus chers de la gammes (44,99 euros et 49,99 euros par mois).

Les abonnés aux forfaits à 29,99 euros et 34,99 euros par mois pourront accéder au même service pour 5 euros mensuels supplémentaires, le raccordement du logement à la fibre étant compris dans l'offre.

Cette annonce, qui porte aujourd'hui Orange (+2,43% à 11,805 euros), fait suite à la divulgation, le 26 juin dernier, par Bouygues Telecom d'une offre d'accès à Internet par la fibre au prix de 25,99 euros par mois, incluant aussi les services de téléphonie fixe et de télévision par Internet (triple play).

L'offre de Bouygues Telecom cherche à concurrencer les offre de services équivalents des autres opérateurs qui facturent ces prestations entre 34 et 36 euros par mois. La fibre, longtemps négligée par les opérateurs au profit de l'Internet sur supports mobiles et par réseaux sans fil, est aujourd'hui considérée comme le nouveau terrain d'opération du secteur des télécoms.



LE PROGRÈS

Le 2 juillet 2014

Perrex. Tout sur le très haut débit

Internet. La commune est accessible à 80 % au très haut débit par la fibre optique. Le directeur du Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication a fait un tour d'horizon.



Lundi soir, près de 80 personnes ont assisté à la réunion publique sur le très haut débit avec le réseau public fibre optique des communes de l'Ain (Li@in). La réunion était animée par Patrick Chaize, directeur du syndicat intercommunal d'énergie et e-communication de l'Ain (SIEA), et Valérie Ecochard, chargée de marketing.

Patrick Chaize a rappelé l'origine du SIEA et ses domaines d'intervention, dont la communication électronique par la fibre optique. Il a expliqué que le conseil général s'est engagé dans un projet d'envergure avec pour objectif de permettre à 80 % de la population de l'Ain un accès très haut débit d'ici 2015-2016. Actuellement, il existe un réseau en cuivre très inégalitaire qui ne répond plus aux besoins de la population (ADSL). Le réseau fibre optique très haut débit est en mesure de remédier à ce problème. La capacité illimitée, la rapidité (300 000 km/s), la sécurité, la fiabilité en sont les principaux atouts. Le SIEA, propriétaire de l'infrastructure, déploie et finance le réseau et l'opérateur de transport, RESO-Li@in, l'exploite. Les opérateurs de services (FAI), au nombre de huit actuellement, pour les particuliers, utilisent le réseau et proposent leur service via un abonnement. Le réseau permet aujourd'hui sur la commune de Perrex, qui est couverte à 80 %, un accès internet très haut débit jusqu'à 200 mégabits. Pour accéder à cette nouvelle technologie, l'utilisateur doit tout d'abord vérifier son éligibilité sur Li@in (ww.reso-liain.fr). Puis choisir un abonnement parmi les FAI partenaires du réseau li@ain qui lancera la procédure de raccordement.



LE PROGRÈS

www.leprogres.fr

Le 25 juillet 2014

TÉLÉPHONE LE DEUXIÈME OPÉRATEUR FRANÇAIS VICTIME D'UN « INCIDENT TECHNIQUE » LONGUE DURÉE

Panne géante chez SFR

Un précédent chez Orange...

Le vendredi 6 juillet 2012, Orange avait connu une mésaventure de plus grande ampleur encore que celle qui a touché SFR hier. L'intégralité de ses clients mobile avait subi les effets d'une panne nationale qui avait duré pas moins de douze heures, de 15 heures à 3 heures du matin. L'incident avait mobilisé environ 200 employés d'Orange. Pour se prémunir de ce genre d'avance à l'avenir, Orange reste vigilant : « Nous investissons en permanence », confie une porte-parole.

Après la résolution du problème, l'opérateur avait offert une journée de communication illimitée à ses clients dans le courant du mois de septembre. À l'origine de cette panne nationale ? Le même type d'équipement HLR qui a fait défaut hier à SFR.

Robin Verner

Le groupe SFR a annoncé une enquête approfondie pour comprendre les causes exactes de l'incident. Photo Eric Piemont

Carrement VOUS. SFR

ce genre de choses ne doit pas nous arriver ». Il assure que la plupart des services de l'opérateur se sont mobilisés pour résoudre le problème.

Les clients seront contactés individuellement dans les jours qui viennent pour se voir préciser les modalités. À en juger par les réseaux sociaux, à commencer par le fil Twitter de SFR, ces compensations ne seront pas de trop pour apaiser la colère des abonnés...

Dédommagement

SFR a annoncé le dédommagement de ses clients. Ainsi, ceux qui ont été affectés par la panne bénéficieront des appels et des SMS illimités ainsi que de 2 gigaoctets de données pendant un mois. Les clients bénéficiant d'un

ue à la normale dans l'ensemble. Dans le détail... c'est une autre affaire. En fin de journée, l'opérateur n'avait toujours pas cerné les causes précises de la panne. Selon les informations de SFR et de son fournisseur Alcatel-Lucent, un équipement informatique baptisé HLR (pour « Home Location Register ») est tombé en panne à 8 h 55, affectant la base de données centrale de l'opérateur qui renseigne sur la localisation et l'identification des cartes SIM. La panne de cette installation touche essentiellement les clients 4G et 3G de l'opérateur.

Le groupe SFR a annoncé « une enquête approfondie pour comprendre les causes exactes de cet incident dans la mesure où il s'agit d'un équipement récent et largement sécurisé ». Nicolas Chatin, directeur de l'information de SFR, est d'ailleurs dans l'expectative et réserve encore ses conclusions : « Normalement,

Une panne de grande envergure a privé de réseau de nombreux clients de SFR pendant plusieurs heures, hier. En fin de journée, l'opérateur estimait que la situation était rétablie.

Difficile, voire totalement impossible, de joindre de nombreux abonnés SFR, hier. Près de 4 millions d'entre eux (sur un total de 21 millions) étaient victimes d'une panne matérielle au sein d'une installation du groupe de téléphonie. Sur le site, un communiqué laconique, publié en fin de matinée, annonce simplement : « Suite à un incident technique, certains de nos clients mobile peuvent rencontrer des difficultés à émettre et recevoir des appels. Nos équipes mettent tout en œuvre pour rétablir la situation dans les meilleurs délais. » Selon SFR, à 18 heures hier, la situation était reve-



Localtis.info

Le 31 juillet 2014

Le plan France Très Haut Débit dans les ascendances

Aménagement numérique Publié le jeudi 31 juillet 2014

Deux années auront été nécessaires pour construire, puis amorcer la mise en oeuvre d'une nouvelle feuille de route du très haut débit en France. On en connaît bien les éléments constitutifs : une durée de dix ans (2012-2022), 20 milliards d'investissements partagés entre l'Etat, les collectivités et les opérateurs privés, pour rendre 80% des foyers éligibles à la fibre optique jusqu'à l'abonné (Ftth) et une création de valeur estimée à environ 20.000 emplois (1). Le début de l'année 2014 aura été marqué par le quasi-achèvement du chantier réglementaire et par le passage à la phase industrielle du déploiement, officialisé lors de la première conférence annuelle du Plan France très haut débit, le 6 février 2014. Antoine Darodes, directeur de la Mission très haut débit y annoncera le dépôt de 56 dossiers de départements au fonds pour la société numérique (FSN), confirmant ainsi la forte appétence des collectivités locales. Une motivation qui se poursuivra au fil des mois, puisque le compteur affiche aujourd'hui 68 demandes de départements.

Un cahier des charges plus contraignant et exigeant

Toutefois, de nombreux élus de collectivités locales demeurent sur la réserve. Il y a eu, récemment, l'épisode du financement des aides par l'Etat, qui ne semblait pas bouclé. Mais aussi pas mal d'autres sujets de préoccupation. En effet, le cahier des charges imposé par le FSN semble nettement plus exigeant et restrictif que ne le laissaient supposer les premières annonces. Après des joutes parfois serrées, la Mission, qui assure désormais l'instruction des dossiers, applique strictement le cadre défini par le gouvernement. En cela, elle joue son rôle d'harmonisateur, y compris sur des points qui mécontentent les acteurs publics locaux. Ainsi, plusieurs collectivités ont été invitées à revoir leur projet de réseau d'initiative publique (RIP) pour intégrer, par exemple, l'offre "liaison fibre optique" (LFO) de location d'infrastructures passives d'Orange - lorsque celle-ci existait -, de manière à éviter les doublons dans la création de leur réseau de collecte. D'autres ont dû réviser à la baisse le raccordement des zones d'activités en fibre optique, faute d'une autorisation à déployer la fibre dans les zones où existait déjà une "offre raisonnable" en fibre optique. Et cela, notamment dans les zones où Orange propose son offre de gros de référence (CE2O). Pourtant, les négociations d'assouplissement des règles se poursuivent et devraient même aboutir à la rentrée. Mais un peu tardivement au regard des départements dont le dossier a été validé ou est en cours d'instruction, car il ne sera pas possible de faire marche arrière.

SFR-Numéricable, un bouleversement de grande ampleur

A ces dispositions qui risquent d'impacter directement les entreprises, le grand bouleversement de ce premier semestre 2014 est la confirmation du rachat de SFR par Numéricable. Il modifie sensiblement l'équilibre du plan France très haut débit. La logique initiale d'un partage de la zone conventionnée entre deux opérateurs co-partenaires, Orange et SFR, n'est plus à l'ordre du jour. Désormais, le nouvel opérateur va jouer la carte des réseaux câblés. Leur modernisation est relativement bon marché et permet de toucher rapidement plus de 10 millions de foyers. Aussi découvre-t-on peu à peu l'ampleur des effets de ce nouveau montage industriel. Orange se retrouve isolé.



Deux architectures différentes vont devoir coexister avec des performances plus limitées pour le nouvel arrivant. Numéricable, n'ayant pas participé à l'appel à manifestation d'intention d'investir, ne se sent a priori pas engagé sur les règles de couverture imposées aux opérateurs pour le déploiement du FttH. Ce qui pose la question de son implication future, d'autant que sa présence sur certaines villes est partielle et risque de compliquer l'application des règles de complétude et les choix technologiques à retenir. Lorsque certains bourgs-centre sont déjà câblés, qui prendra à sa charge le déploiement du très haut débit dans les villages avoisinants qui, eux, ne le sont pas ? C'est ce que se demandent certains départements porteurs de projets de RIP. Les inquiétudes relatives à la commercialisation sont aussi exprimées plus fréquemment. Car l'équilibre des budgets des collectivités dépendra pour beaucoup des actions de co-investissement entreprises par les opérateurs privés dans les RIP. Or si Numéricable semble décidé à étendre sa présence, c'est à la condition d'une forte baisse des tarifs pratiqués... Du moins en attendant que les prix soient régulés par l'Arcep pour opérer une harmonisation. Un compromis qui risque de se révéler difficile. Les doutes subsistent également sur la position des autres opérateurs : Orange reste mesuré dans ses choix d'investissements, Free a bien annoncé qu'il serait présent, mais lorsque les réseaux seraient déployés, quant à Bouygues il semble hors-jeu pour le moment.

Conserver optimisme et motivation

Pour autant, la vision pessimiste - souvent dominante en ces périodes économiquement difficiles - n'est peut-être pas la plus adéquate. Ne faut-il pas faire davantage confiance au marché et aux consommateurs ? Les départements déjà engagés dans la commercialisation, comme ceux de l'Ain et de la Manche, conservent une bonne dose d'optimisme. En effet, les réunions de pré-vente ne désemploient pas. Elles confirmeraient l'impatience d'utilisateurs toujours plus exigeants sur la qualité et les débits.

On le voit, beaucoup de chemin reste à parcourir. Parmi les sujets sensibles de la rentrée, il y aura la création de l'agence du Numérique qui se fait toujours attendre. Ce sera administrativement un service à compétence nationale donc très dépendant de l'Etat et de ses services - et un peu moins des collectivités. On pense aussi à l'harmonisation des tarifs de gros sur les RIP que la Mission et l'Arcep commencent à préparer, à la réforme territoriale encore un peu lointaine qui imposera certainement un nouvel environnement auquel il convient de se préparer... Tout cela n'aura rien d'un long fleuve tranquille. Mais nulle doute que le système saura s'adapter, à condition de maintenir le volontarisme actuel. C'est du moins ce que pensent les territoires les plus avancés aujourd'hui. Gageons que les autres suivront.

Philippe Parmantier / EVS

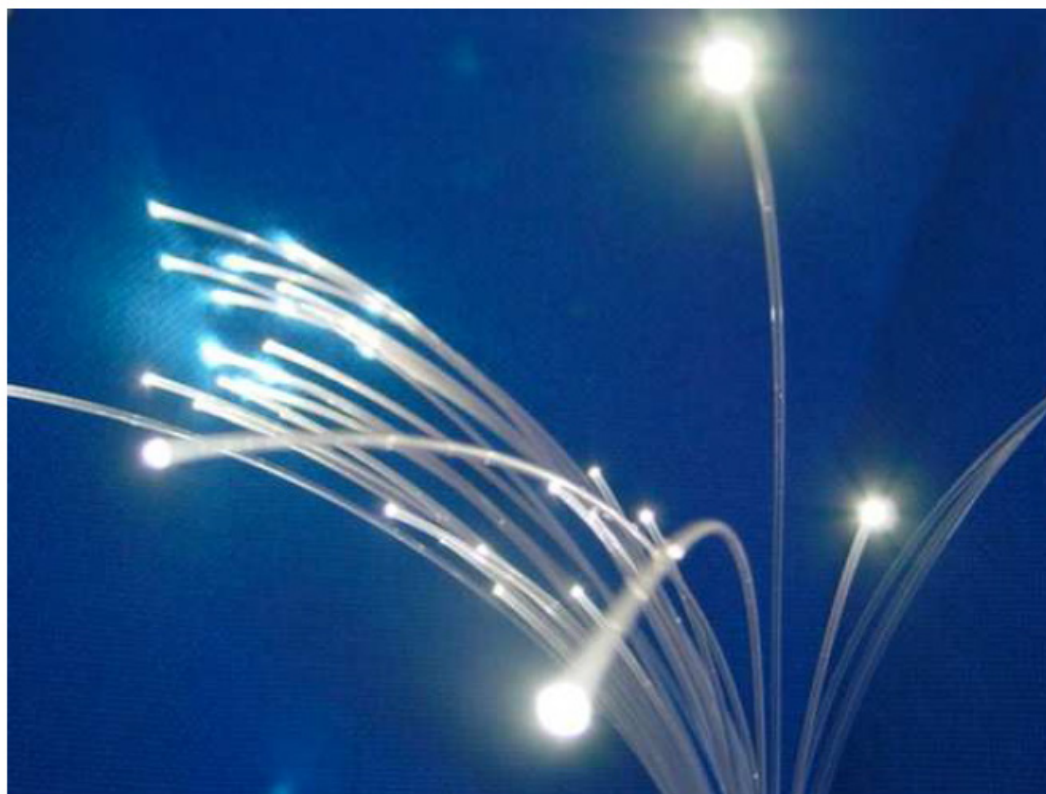
(1) Etude commandée par l'Etat avec le concours de la plateforme objectif fibre et du collecteur de fonds de formation sur le secteur du BTP, Constructys.



tom's GUIDE

Le 31 juillet 2014

Nouveau record de vitesse sur la fibre optique



Si les connexions internet à 1 Gb/s vous impressionnent, sachez qu'une belle marge de progression existe pour améliorer encore le débit de nos accès domestiques.

Un nouveau record a été établi dernièrement par une équipe de chercheur danois du département d'ingénierie photonique de l'université technique du Danemark.

Grâce à un nouveau type de fibre optique, ces scientifiques sont parvenus à atteindre leur objectif, fixé à 43 térabits par seconde, soit plus de 43 000 Gb/s ! La particularité de cette performance réside dans la manière dont elle a été atteinte : à l'aide d'un seul et unique rayon laser, alors que les records de débit en fibre sont traditionnellement achevés en multipliant les transmetteurs.

Il devrait se passer encore un peu de temps avant que de telles connexions soient un jour installés dans nos domiciles et immeubles, mais cela donne une bonne idée du potentiel de la technologie fibre.



LE PROGRÈS

www.leprogres.fr

Le 31 juillet 2014

Des problèmes récurrents avec la fibre optique : les Gironnais retombent de haut

Giron a été la première commune française entièrement reliée à la fibre optique, après des années de problèmes de téléphonie, avec des pannes longues et récurrentes ainsi qu'une mauvaise qualité de son. Mais depuis quelques mois, les Gironnais déchantent et certains sont exaspérés...

mobile, qui pourrait dépanner, ne passe pas. Les coupures plus ou moins longues sont quotidiennes sur la télévision.

En matière d'électricité, ce n'est plus non plus ce que c'était : l'hiver dernier il y a eu des coupures quasiment à chaque chute de neige, puis presque à chaque orage, même éloigné.

Des coupures régulières

Des coupures ont lieu régulièrement chez les uns ou chez les autres, sans distinction de serveur, chez plusieurs d'entre eux jusqu'à quatre jours d'affilée.

Ils sont alors privés d'Internet, de télévision et surtout de téléphone, sachant que chez certains la téléphonie a subi une coupure d'eau,

suivie d'une coupure d'électricité, puis le vendredi matin une coupure de la fibre optique puis une autre coupure d'électricité en fin d'après-midi, peu appréciée des appareils électroménagers, des ampoules et de la chaudière.

Pas de télé, pas d'internet, pas de téléphone

La fibre optique n'est pas revenue de tout le week-end, privant le foyer de télévision, d'Internet et de téléphone, malgré les appels au secours lancés dès le début auprès du serveur qui les a transmis au Syndicat d'électricité, ce dernier étant censé intervenir pour réparer.

B. G.

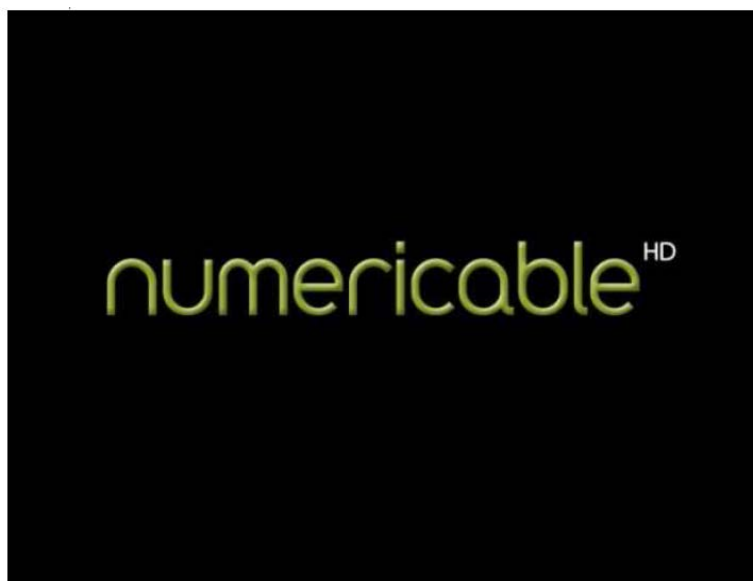


Un retour à la téléphonie fixe fait un peu pour du côté de Giron, lorsque l'on voit l'état de la fibre...



Le 8 août 2014

Numericable publie les résultats positifs de son réseau de fibre optique



Numericable vient de rendre publique ses résultats du second trimestre 2014. L'analyse de ces chiffres montre l'avancée de la fibre optique. La fibre optique séduit de plus en plus en France

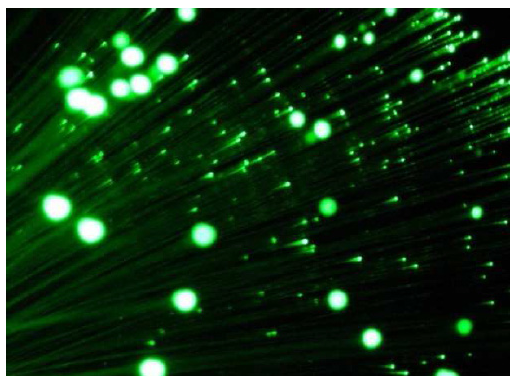
Numericable vient de publier ses résultats concernant le second trimestre 2014. L'opérateur a enregistré une augmentation de 13 000 abonnés durant ces trois mois. Au total Numericable a désormais 1,709 million d'abonnés soit près de 60 000 de plus qu'il y a un an à la même période.

L'opérateur Numericable a profité de la publication de ces résultats pour annoncer qu'il a investi pas moins de 88 millions d'euros dans la modernisation de son réseau de fibre optique.

En tout Numericable dispose désormais d'un réseau de 5,6 millions de foyers. Ce chiffre est en augmentation de 204 000 foyers par rapport au dernier trimestre. De plus Numericable a officialisé le rachat de SFR d'ici à la fin de l'année.



Le 15 août 2014



Fibre optique: Numericable reste en avance sur Orange

En cinq ans Orange et Numericable ont considérablement étendu leurs couvertures très haut débit en France avec l'aide de la fibre optique. Le bilan comptable fait de Numericable le leader national dans ce domaine.

Cinq années de suprématie pour Numericable

Lors de ces cinq dernières années, les deux principaux opérateurs en France (Orange et Numericable) se sont livrés une bataille afin d'étendre au maximum leurs réseaux en fibre optique. Pour pouvoir comparer les évolutions de chacun, les technologies FTTH et FFLa/FTTLA (Fiber To The Last Amplifier) ont été recensées sur cette période.

En cinq ans, Numericable a couvert 2,1 millions de logements supplémentaires. Cette augmentation représente une hausse de 60% du réseau. Aujourd'hui, la fibre de Numericable est présente dans 5,6 millions de foyers. De son côté Orange a raccordé plus de 2,4 millions de foyers. Cela correspond à une hausse de 440% par rapport au réseau en 2009. Désormais 3 millions d'habitations sont reliées à la fibre optique d'Orange.

Dans la bataille de la fibre optique, qui est le grand gagnant ? L'écart entre les deux opérateurs reste conséquent car la différence est de plus de 2,5 millions foyers et il est relativement stable. Numericable reste donc le leader en France de part sa plus grande couverture. La différence risque de se faire dans le futur car les réseaux qui sont en voie d'être modernisés sont plus importants chez Numericable que chez Orange (trois millions chez Numericable contre un seul million chez Orange). Les deux entreprises peuvent également se tourner vers les réseaux d'initiative publique financés par les collectivités locales pour accroître leurs couvertures.



Voix de l'Ain

Le 15 août 2014

La fibre optique se propage dans le centre-ville



Une des équipes de distribution.

Non, vous n'avez pas rêvé. D'étranges bureaux sont bien installés dans le centre-ville de Bourg. La fibre optique s'implante en grande pompe. Une mise en service qui demande du temps.

Huit équipes se répartissent le travail pour relier la fibre de la centrale téléphonique aux quelque 40 armoires permettant la distribution dans les foyers. L'année dernière, 19 armoires avaient déjà été câblées. Cette

année, 29 ont déjà été faites. Plus que 6 ou 7 avant fin septembre. Une armoire met environ 3 jours à être câblée et permet d'alimenter tout un pâté de maisons, ce qui représente parfois 492 logements. « Si on est en avance, on va peut-être en redéployer », explique Cyril, chef de chantier. La fibre s'installe pour de bon.

JUDITH BIANCHI



Le 4 septembre 2014

Fibre optique : 715.000 abonnés au FTTH fin juin

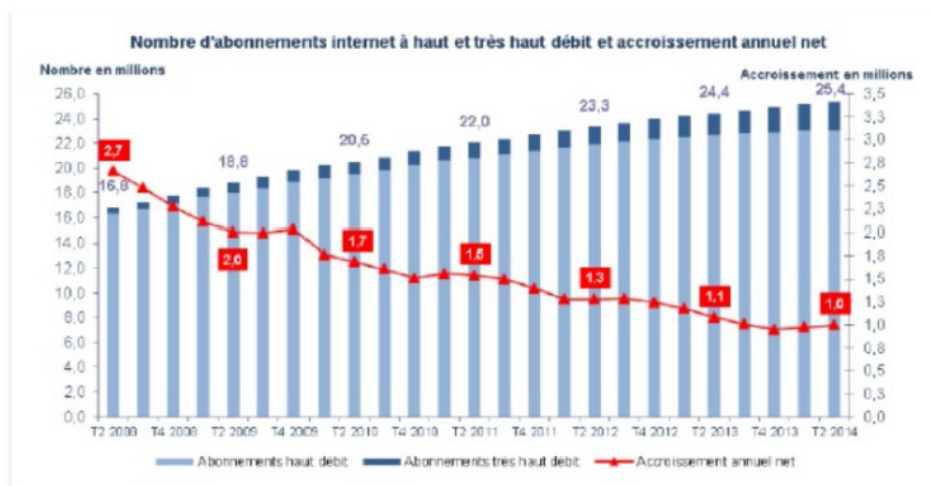
Chiffres : En un an, le nombre de foyers abonnés à une offre de fibre optique de bout en bout a progressé de 68%, selon les derniers chiffres du régulateur.

Par Olivier Chicheportiche | Jeudi 04 Septembre 2014

Le frémissement autour du très haut débit en fibre optique, notamment à travers la technologie FTTH poussée par l'Etat et les opérateurs, se confirme. Selon l'observatoire du marché des communications électroniques pour le 2ème trimestre 2014 de l'Arcep, on comptait à fin juin 715 000 foyers abonnés à une offre de bout en bout, soit +68% en un an. A fin décembre 2013, ce chiffre était de 540.000.

Ainsi, à mesure que la couverture avance et que la communication des opérateurs s'intensifie, le très haut débit fixe via la fibre optique prend ses quartiers en France.

Au 30 juin 2014, 3,4 millions de logements étaient éligibles aux offres FTTH, soit une hausse de 36 % en un an. Pour 2 millions, soit plus de la moitié de ces logements (+ 43 % en un an), au moins deux opérateurs sont en mesure de commercialiser des offres à très haut débit en fibre optique grâce aux mécanismes de mutualisation prévus par le cadre réglementaire. Par ailleurs, parmi ces 3,4 millions de logements, 771.000 sont situés en dehors des zones très denses et 531.000 sont éligibles via des réseaux d'initiative publique.



En comptabilisant le FTTB (fibre jusqu'à l'immeuble proposée par Numericable) et le VDSL 2 (pour des offres proposant des débits supérieurs à 30 Mb/s), le très haut débit au sens du régulateur comptabilise 2,3 millions de foyers abonnés, soit 570.000 abonnements supplémentaires en un an (+32%). Le FTTH représente donc 21% de cet ensemble.

Au total, à la fin du 2ème trimestre 2014, 11,6 millions de logements étaient éligibles à des services à très haut débit, dont 6,3 millions (55 %) en-dehors des zones très denses. Ces 11,6 millions de logements éligibles sont à rapprocher des 30,8 millions de lignes principales du réseau de cuivre.



LE FIGARO

Le 04 septembre 2014

Abonnements très haut débit fixe: plus de 2,3M

FLASH ECO | Mis à jour le 04/09/2014 à 19:28

Le nombre d'abonnements à des services internet fixe très haut débit (supérieur ou égal à 30 mégabits par seconde) dépasse les 2,3 millions en France, a indiqué jeudi l'Autorité de régulation des télécoms (Arcep).

Ces 2,3 millions d'abonnements comptabilisés au 30 juin, en croissance nette de 570.000 abonnements sur un an (+32% sur un an), comprennent 715.000 abonnements à très haut débit en fibre optique jusqu'aux abonnés (FttH), dont le nombre a fortement augmenté en un an (+68%).

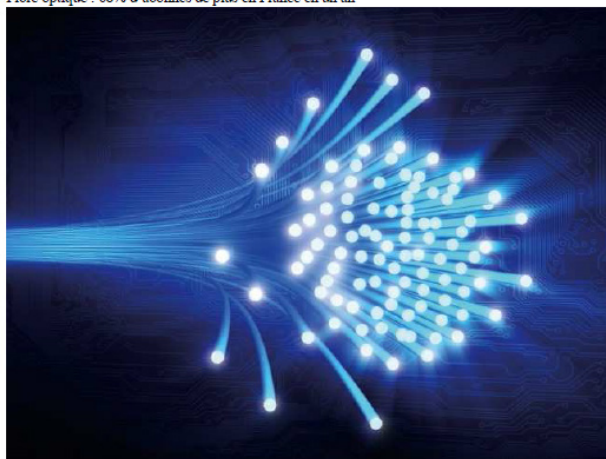
Le taux d'abonnement à une offre très haut débit est supérieur à 20% du nombre total des logements éligibles au très haut débit qui était, toutes technologies confondues, de 11,6 millions au 30 juin, précise l'Arcep.



Fibre optique : 68% d'abonnés de plus en France en un an

Publié le 07 septembre 2014 à 16h09 | Modifié le 07 septembre 2014 à 17h09

Fibre optique : 68% d'abonnés de plus en France en un an



Avec 715 000 abonnements à la fibre optique jusqu'au domicile , l'adoption de la fibre optique a progressé de 68% en une année en France

Les internautes français sont de plus en plus demandeurs de très haut débit notamment grâce à la démocratisation de la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH). Selon une étude menée par l'observatoire du marché des communications électroniques, le nombre de foyers français abonné à une offre très haut débit est passé de 540 000 en décembre 2013 à 715 000 en juin 2014. Soit une augmentation de 68% en 1 an.

La France s'approche de la barre symbolique du million de foyers abonnés à une offre FTTH. Ce qui prouve bien que les besoins en connexions de qualité sont de plus en plus importants sur le territoire.

Le plan numérique au secours de l'économie

Cette démocratisation de la FTTH s'inscrit dans une politique de communication et de sensibilisation autour de l'importance du très haut débit en France.

De nombreuses associations oeuvrent pour l'essor du très haut débit pour les entreprises et ce très haut débit pour tous fait partie du plan numérique du gouvernement Hollande.

Petit à petit, la France semble vouloir combler son retard en matière de très haut débit et cette hausse des abonnements FTTH chez les particuliers prouve que la prise de conscience est effective quant à l'importance du très haut débit dans la politique économique du pays.



Libération

Le 8 septembre 2014



Et si on pouvait télécharger un film en 0,2 milliseconde ?

Alors que vous pouvez passer plusieurs minutes, ou plusieurs heures, à attendre un fichier, une université danoise vient de montrer comment télécharger un téraoctet en un cinquième de seconde. Télécharger un film en seulement 0,2 milliseconde, c'est désormais possible ! Un groupe de chercheurs de l'université technique du Danemark a établi ce record avec un téléchargement en 43 terabits seconde sur une fibre optique unique. De quoi se mettre à un téléchargement massif et très rapide. Un rêve pour tout bon accro du web aujourd'hui.

Le précédent record, 26 téraoctets par seconde, avait été établi en Allemagne, mais datait déjà de 2011. Une période plutôt longue dans ce domaine, où le progrès est d'habitude plus constant. Bien sûr, il est possible d'aller encore plus vite avec un montage réseau complexe, mais la particularité sur ce record c'est qu'un seul laser a été utilisé sur une unique fibre optique. Cela veut dire que ce record peut concerner la fibre optique commerciale, celle dont nous pouvons - presque - tous profiter au quotidien. En somme, il est possible que dans quelques années nous puissions avoir une même vitesse de téléchargement, et donc récupérer un fichier, un film, une émission ou une musique en un clin d'oeil, et ce ne sera plus une métaphore!

Pour rentrer dans les détails techniques, on peut dire que les chercheurs ont utilisé une fibre multi-core, ce qui n'était pas fait lors des tentatives de record précédentes. Avec 7 noyaux, produit par le géant des télécommunications japonais NTT, cette vitesse folle a pu être atteinte. En 2011, le record allemand avait été établi sur une fibre mono-cœur. À l'époque, le multi-core était instable et trop coûteux. Surtout, il n'était pas encore commercialisable à une grande échelle comme il peut l'être aujourd'hui grâce à NTT.

Malheureusement, aucun autre élément n'a été dévoilé sur la façon dont ce record a été établi. On est en tout cas bien au-dessus de ce que nous avons aujourd'hui dans le commerce, puisque la connexion mono-fibre commercialisée la plus rapide serait de 100 gigabit. Très loin de ce que vient de nous montrer l'école danoise, qui nous permet de rêver à un web encore plus rapide dans un futur proche. Bientôt des batteries au lithium trois fois plus autonomes ? Qu'attendre du smartphone du futur ? De la 3D, d'un scanner rétinien, ou même des hologrammes. Mais surtout, il devra régler un problème récurrent : celui de l'autonomie de la batterie. Des chercheurs ont trouvé la solution. «Excuse-moi, tu n'aurais pas un chargeur ?" est une phrase qu'on entend régulièrement, que l'on accueille du monde chez soi ou que l'on soit au bureau. Grâce à des chercheurs de l'Université Stanford, cette question pourrait être jetée aux oubliettes.

Ces chercheurs auraient trouvé, selon leurs propres termes, le "Saint Graal" : la batterie idéale, des batteries au lithium plus petites, plus légères, plus performantes et surtout, plus durables, nous apprend le Huffington Post. Cela grâce à une anode entièrement composée de lithium, à la place de l'électrolyte. Ce changement pourrait multiplier par deux ou trois l'autonomie d'un smartphone. Les anodes composées de lithium provoquent encore des problèmes qui nuisent à la durée de vie de la batterie. Mais grâce à un bouclier de carbone nanoscopique, jusqu'à 5000 fois moins épais qu'un cheveu, ces problèmes pourraient être réglés.

Ce bouclier agirait comme un filtre qui réduirait les pertes. Un travail bientôt terminé, puisque l'efficacité coulombique de l'appareil est de 99%, et qu'il faut un résultat de 99,99% pour commercialiser cette batterie du futur. C'est en tout cas mieux que les recherches précédentes, qui affichaient un résultat de 96%, et ce seulement sur les premières recharges, avant de tomber à 50% dès le centième cycle. Les chercheurs de Stanford ont donc des résultats très encourageants qui méritent qu'on s'attarde sur leur travail. D'après eux, ceci pourrait conduire à une autonomie jusqu'à 300% supérieure à celle des batteries d'aujourd'hui.

Les chercheurs exigent encore un peu de patience. Alors plutôt que de compter sur une autonomie meilleure, peut-être faut-il se tourner vers des chargeurs plus puissants. Cela nous rappelle l'énorme travail de cette start-up israélienne qui avait fabriqué un chargeur remettant la batterie de votre smartphone à 100% en moins de 30 secondes ! Mais pour ce chargeur révolutionnaire, il faut également patienter. Stordot - c'est son nom - est attendu pour 2016 à un prix oscillant entre 30 et 60 euros. Et si l'autonomie s'améliorait d'abord, et qu'on pouvait enfin se débarrasser de nos chargeurs?



Le 8 septembre 2014

Le très haut débit poursuit doucement sa croissance

L'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) vient de publier les résultats de son observatoire trimestriel du marché des communications électroniques en France.

Le 2ème trimestre 2014 a enregistré 130 000 nouveaux abonnements au très haut débit (supérieur à 30 Mbits/s descendants) pour atteindre plus de 2,3 millions, soit 570 000 abonnements supplémentaires en un an (+32%).

Parmi eux, 715 000 bénéficient d'une offre en fibre optique de bout en bout, ce qui représente une hausse de 68 % sur un an. « Les opérateurs accélèrent le déploiement de leurs réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH), explique l'Arcep. Au 30 juin 2014, 3,4 millions de logements étaient éligibles aux offres FttH, soit une hausse de 36 % en un an ».

Le nombre d'abonnements au haut débit (inférieur à 30 Mbits/s descendants) est lui aussi en augmentation avec 45 000 abonnés de plus entre le 1er avril et le 30 juin 2014. Il y a donc aujourd'hui en France 23,1 millions d'abonnés haut-débit.



Le 11 septembre 2014

● EN BREF

Fibre optique. Le SIEA organise, accompagné des fournisseurs d'accès internet dédiés aux particuliers et partenaires du réseau public Li@in, des journées « Testez la Fibre Optique » sur le département. Des animations, des démos seront réalisées, permettant aux habitants des communes ouvertes au service très haut débit de tester la performance de la fibre optique et de découvrir les nombreux usages offerts par cette technologie. L'accès est gratuit et ouvert à tous avec un horaire identique pour toutes les journées : de 16h à 21h. Secteur Pays de Gex: mercredi 10 Septembre à Peron - collège; jeudi 11 septembre à Gex- salle Grange de la communauté de communes du Pays de Gex; vendredi 12 Septembre à Sergy - salle polyvalente La Calame; mardi 16 et mercredi 17 septembre à Bellegarde sur Valserine - salle des fêtes. Outre le Pays de Gex et le bassin bellegardien, d'autres journées sont programmées sur les secteurs Bresse Sud, Bas-Bugey, Dombes Nord et Bresse Nord et se dérouleront de fin septembre à Novembre 2014.



Le 11 septembre 2014

Numericable dénigre le très haut débit pour éviter d'ouvrir son réseau à la concurrence

Catégorie Brèves , publié le 11 septembre 2014 à 13h19 par Thomas Braun

Actuellement sur les tablettes de l'Autorité de la Concurrence, le rachat de SFR par Numericable pourrait conduire le gendarme de la concurrence à forcer Numericable à ouvrir son réseau à ses concurrents à un tarif régulé.

Cette question faisait parti de la consultation des concurrents de Numericable en juin dernier afin de définir si une régulation du câble était nécessaire. En effet, dès lors que Numericable aura racheté SFR, il disposera de 60% du marché très haut débit fixe en FTTB et FTTH et 25 % du marché du haut débit. En ajoutant l'accueil de Bouygues Télécom sur son réseau, les abonnés au réseau SFR en FTTH et le réseau Numéricable pour le FTTB représenterait 78 % du marché du très haut débit.

Autre condition à remplir pour que l'Autorité de la Concurrence considère qu'il faille réguler le réseau câblé : considérer que le très haut débit constitue un "marché pertinent" et qu'il apporte à l'internaute un service réellement différent du haut débit.

De son côté, Numericable ne souhaite pas voir son réseau être régulé quitte à annoncer clairement que "les consommateurs n'ont pas de préférences significativement marquées pour le très haut débit". Il met ainsi en avant les 2 millions de foyers sont abonnés sur 11 millions de prises éligibles, "preuve d'un manque d'appétence pour le très haut débit."

Il estime également que "les offres très haut débit amènent peu de services supplémentaires".

En Europe seuls les Pays-Bas et la Belgique ont commencé à ouvrir les réseaux câblés. Patrick Drahi actionnaire majoritaire du groupe déclarait dernièrement qu'il serait "disposer à entamer des discussions d'ouverture, [...] le jour où nous aurons 65% du marché français." Actuellement Numéricable n'en dispose que de 7%.

Source : BFM TV



Les poteaux télécom et EDF au service du très haut débit

Des économies considérables sont à attendre de la réutilisation des appuis aériens pour déployer la fibre.

Si la fibre optique à domicile est la technologie la plus performante, son coût de déploiement peut être dissuasif en zone rurale. Pour éviter de creuser des tranchées et réduire ces coûts de génie civil, il est possible de réutiliser les infrastructures existantes et en particulier les poteaux électriques et téléphoniques qui jalonnent l'ensemble du territoire. Selon une étude du cabinet l'era consultants commandée par la FNCCR (1), le coût de la pose de fibre en aérien est ainsi 37 fois inférieur à celui d'une tranchée traditionnelle. Elle pourrait générer jusqu'à 5 milliards d'euros d'économies sur la facture nationale évaluée entre 20 et 30 milliards (selon les estimations). Pour le moment, ce mode de déploiement de la fibre est assez marginal mais la mission chargée de la mise en œuvre du plan gouvernemental très haut débit entend bien passer à la phase « d'industrialisation ».

Des contraintes techniques

« Cette industrialisation passe par des préalables techniques et plusieurs groupes de travail ont planché sur le sujet cette année », indique-t-on à l'Avicca. Il faut dire que les infrastructures existantes n'ont pas été conçues pour accueillir une fibre. Si des déploiements ont été effectués sur des pylônes haute tension appartenant à RTE (2) depuis près de dix ans, ce n'est pas un hasard : la plupart accueillent déjà une fibre optique pour les besoins du gestionnaire de réseau. Pour les



© Serge Auzan / L'images

poteaux électriques basse et moyenne tension ou les poteaux téléphoniques, les choses sont plus compliquées : cela dépend du type de poteau (bois, béton...), de leur espacement, de leur situation géographique et des conditions climatiques (montagne, plaine...). « La bonne nouvelle est qu'il existe désormais des logiciels, comme Camélia utilisé par ERDF, pour déterminer au cas par cas la capacité des poteaux à accueillir une fibre. Il a par ailleurs

été mis au point un système de "pince fusible" qui déleste le poteau électrique de la fibre en cas de trop forte contrainte », se félicite l'Avicca.

Dans certains cas, il faudra changer les poteaux pour accueillir de la fibre mais on reste dans des coûts sans aucune comparaison avec ceux d'une tranchée.

Il fallait également établir un cadre pour utiliser ces appuis aériens

qui est différent pour les réseaux télécoms ou électriques. Dans le cas du réseau d'Orange, l'opérateur historique est soumis à une obligation réglementaire de mise à disposition de ses infrastructures – fourreaux, locaux techniques, poteaux téléphoniques – selon des conditions « non discriminatoires » et avec une tarification orientée vers les coûts qui font l'objet d'un examen par le régulateur (Arcep). Pour les réseaux électriques, on est face à des interlocuteurs qui varient en fonction de la nature du réseau. RTE est ainsi l'interlocuteur pour les pylônes haute tension. Pour les réseaux basse et moyenne tension, l'utilisation des appuis aériens nécessite un accord de leur propriétaire – les communes ou les syndicats d'électrification –, du gestionnaire de réseau électrique et de l'opérateur télécom qui souhaite l'utiliser. Un modèle de convention, élaboré par la FNCCR, est en cours de mise à jour avec un groupe de travail qui associe communes, syndicats d'électrification et ERDF. « Cette nouvelle convention se fixe clairement un objectif d'industrialisation des déploiements de la fibre sur les appuis aériens et sera l'occasion de clarifier la tarification pour anticiper la mise en œuvre de la directive européenne visant à réduire les coûts de déploiement des réseaux de communications électroniques », indique-t-on à la FNCCR.

Olivier DEVILLERS

(1) Fédération nationale des collectivités concédantes et régies. (2) Réseau de transport d'électricité.

L'ensemble des infrastructures concernées

La directive 2014/61/UE (1), relative à des mesures visant à réduire les coûts de déploiement des réseaux de communications électroniques, vise à favoriser la réutilisation des infrastructures existantes, publiques ou privées, à même de supporter le déploiement du très haut débit : appuis aériens, voies ferrées, voies navigables, réseaux d'assainissement... L'Europe s'est inspirée de la démarche initiée par la France pour élaborer ce texte et

son impact devrait être relativement limité. Or, il devrait favoriser la baisse des tarifs – qui devront être orientés vers les coûts – qui constituent aujourd'hui un sérieux frein pour réutiliser les infrastructures. Les conflits entre un gestionnaire d'infrastructures (potentiellement une commune) et le requérant seront arbitrés par une instance dont la nature n'est pas encore arrêtée.

(1) Publiée le 23 mai 2014. www.lagfrance.gouv.fr/Droit_europeen.



TRÈS HAUT DÉBIT : Le plan consolidé pour la rentrée

romain | Le 14 septembre 2014

g+1



La rentrée a été marquée par l'arrivée d'Emmanuel Macron au poste de ministre en charge du Numérique. Un changement qui peut amener son lot de remaniements notamment concernant le plan du Très Haut Débit en France, qu'en est-il ?

L'État devrait tenir ses promesses

Le budget, qui sera présenté dans les prochains jours, devrait être en adéquation avec les promesses de l'État, soit au total 2 milliards d'euros de subventions.

En ce qui concerne le déploiement, 70 départements environ ont lancé leurs processus de raccordement des sites prioritaires, une quinzaine sont en phase de pré-dépôt de dossier et il reste encore une dizaine de départements sans véritable projet.

Au niveau législatif, les parlementaires auront à ratifier très prochainement l'ordonnance du 12 mars 2014 relative à l'économie numérique. Quant au projet de loi sur le numérique, annoncé pour début 2015, il ne devrait normalement pas concerner directement le plan France Très Haut débit.



Le 16 septembre 2014

Le câble fibre optique : un rôle majeur dans le déploiement d'une infrastructure informatique

mardi 16 septembre 2014



Avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'infrastructure informatique est devenue un enjeu stratégique dans la performance de l'entreprise. La technologie fibre optique s'avère plus que nécessaire pour l'infrastructure informatique, et notamment face aux exigences de virtualisation et de connexion bureau à distance ou infrastructure VDI. Au centre de cette stratégie, se trouve le câble fibre optique : avec son débit d'information nettement supérieur à celui du câble coaxial, il est capital pour l'installation d'internet à très haut débit.

Ce que dit la loi

Pour faciliter le déploiement du réseau de fibre optique et réduire les coûts liés au câblage interne des bâtiments, la loi impose aux différents opérateurs de mutualiser la partie terminale de leur réseau en fibre. Ce point de mutualisation (PM) correspond à la connexion entre les câbles fibres optiques des différents abonnés ; sa localisation est définie de manière à assurer une couverture homogène de la zone.

Cependant, dans certains cas, le propriétaire du bâtiment peut demander à disposer d'un réseau de fibre optique supplémentaire, notamment pour certains services comme la télégestion ou la vidéo-détection. Dans tous les cas, la qualité des câbles et du raccordement s'avère primordiale pour le bon fonctionnement du réseau d'électricité et de l'infrastructure informatique.

Les différents types de câblages

La fibre optique s'apparente à un fil très fin, en verre ou en plastique, qui effectue une transmission à la fois de données et de lumière. Il existe deux grandes familles de câbles :

- le câble fibre optique multimode : les rayons lumineux peuvent suivre des trajets différents suivant l'angle de réfraction. Ce type de fibre est généralement utilisé sur une petite distance, d'une centaine de mètres, dans le cas des réseaux informatiques et privés.
- le câble fibre optique monomode : les rayons lumineux suivent un seul chemin. Ce type de fibre est généralement utilisé pour les applications de télécommunication, et sur des distances longues en raison de ses capacités de débit supérieures.

Une offre de câbles à la demande

Pour répondre à toutes les configurations et effectuer les raccordements fiables, Legrand propose des câbles fibre optique multimode et monomode spécialement adaptés aux besoins des opérateurs d'immeuble et à leur infrastructure informatique. Grâce à un service à la carte, l'équipementier électrique propose des câbles préconnectés. Les liens en fibres sont adaptés à la longueur souhaitée et les câbles sont livrés prêts à l'emploi. Pour cela, il suffit de choisir au préalable :

- le type de connecteurs,
- la longueur du lien,
- le nombre de fibres,
- le type de câble fibre optique, soit multimode ou monomode,
- le type de gaine ; intérieur, extérieur.



le dauphiné libéré

Le 16 septembre 2014

Tester la fibre optique

→ Aujourd'hui et demain, des animations et des démonstrations seront réalisées, permettant aux habitants des communes ouvertes au service très haut débit, de tester la performance de la fibre optique et de découvrir les nombreux usages offerts par cette technologie. Exemple : navigation internet en très haut débit, téléchargements et transferts de fichiers volumineux, accès au "cloud", TV HD/3D avec replay/VOD, jeux en ligne, télésurveillance, webcam/visioconférence, télé assistance à domicile... L'accès est gratuit et ouvert à tous, de 16h à 21h, à la salle des fêtes.



Le 16 septembre 2014

GEX | La 12^e édition se tiendra du 19 au 21 septembre à l'espace Perdtemps

Le salon de l'Habitat ouvre ses portes vendredi

Si un sujet est d'actualité dans le Pays de Gex, c'est bien le salon de l'Habitat.

La 12^e édition se tiendra du vendredi 19 au dimanche 21 septembre à l'Espace Perdtemps.

« L'augmentation incessante et rapide de la population et les besoins en hébergement boostent ce secteur d'activité, confie Jean-Christophe Guichon, directeur de Pays de Gex Promotion Animation (PGPA).

Les précédents salons ont permis de bien cerner les besoins des exposants et les désirs des visiteurs. Les nombreux chantiers en cours, le nombre important de véhicules d'entreprise du bâtiment dans la région et les difficultés pour se loger soulignent le bien-fondé de ce salon avec des demandes en augmentation. »

Depuis 30 ans, PGPA a cherché à apporter des solutions et des informations, à créer des contacts ; en tout premier avec la foire de Gex qui comptait un nombre d'exposants liés à ce secteur important.

Depuis 11 ans avec la création du salon de l'Habitat, l'objectif demeure de faciliter les rapports entre prestataires et professionnels du bâtiment et de répondre à la demande du public à la recherche de solution pour des problèmes de logement, de travaux, d'économie d'énergie.

Et aujourd'hui, ce salon permet d'accompagner les besoins et les innovations en termes d'habitat sain, d'éco-construction et de respect de notre environnement.

De nouveaux produits et



Les nouveautés du salon de l'Habitat proposeront les jardins, les murs végétaux de Green Window, la fibre optique et les images photographiées par drone. Photo Le DL/SB.

savoir-faire seront présentés. Et les collectivités, les politiques locales et régionales participent en communiquant sur les différentes aides possibles, en

faveur de ces secteurs.

Ce salon donne l'occasion aux entreprises du Pays de Gex et des départements voisins de venir à la rencontre d'une popula-

tion toujours plus nombreuse de plus de 80 000 habitants. Souvent nouvelle venue, elle demande de l'aide et des solutions.

Suzanne BEL

Les nouveautés et l'annonce d'un salon de l'immobilier en 2015

« Cette année, nous annonçons à nos visiteurs non seulement les nouveautés mais aussi l'organisation d'un nouveau salon de l'Immobilier, poursuit Jean-Christophe Guichon. Il se tiendra du 6 au 8 mars 2015. »

Cette année, trois nouveautés sont à découvrir comme les murs végétaux, la fibre optique et les images photographiées par Drone.

- Les murs végétaux de Green Window : spécialisé dans la décoration aquavégétale, green window vous

proposera l'habillage de vos murs extérieurs et intérieurs de végétaux.

- La fibre optique : le syndicat intercommunal d'énergie et d'e-communication de l'Ain sera présent afin de vous informer sur les possibilités d'accès à la fibre optique.

- Les images par drone : La société Dronesway présentera aux différents professionnels les atouts des prises de vues par drone. Différentes démonstrations seront organisées. Basée en Haute-Savoie, son pilote Benoît Thu-

merelle est agréé par la DGAC. Il intervient aussi bien pour des particuliers, que pour des sociétés ou collectivités.

Les grands domaines d'activité du bâtiment seront aussi largement représentés : Les promoteurs, agences immobilières : le marché immobilier est un peu retombé mais il reste difficile de trouver un bien correspondant aux besoins de chacun. Acheter à un promoteur ou à un privé, pour chacun la solution peut être différente.



Le 17 septembre 2014

Des consultations à distance rendues possibles grâce au Très Haut Débit

romain | Le 17 septembre 2014

8+1



Un colloque s'est organisé ce mardi à Auch (Gers) afin de montrer les bénéfices de l'installation du Très Haut Débit dans la région. L'assistance aux personnes malades évolue notamment, grâce l'utilisation d'une cabine de consultation à distance, la Consult-Station H4D.

Un appareil qui permet au corps médical d'agir rapidement en conséquence

Un investissement de l'ordre de 90M€ a été réalisé pour qu'en 2017, tous les Gersois disposent d'au moins 8 mégabits. Ce débit numérique est largement suffisant pour apporter un certain confort d'utilisation du réseau mais surtout de nouveaux appareils connectés.

Un de ces nouveaux outils serait particulièrement bien accueilli par les professionnels de santé locaux, la Consult-Station H4D. Cette cabine de consultation à distance peut être installée, par exemple, en maison de retraite, en maison de santé ou en pharmacie. Un médecin peut, grâce à elle, réaliser rapidement une consultation pour un acte de prévention, de suivi d'une maladie chronique ou même établir un diagnostic d'urgence.



TREFFORT-CUISIAT

Rencontre avec Monique Wiel : ambroisie, fibre optique, petit enfance.... sujets de l'été et de la rentrée

Il était nécessaire de faire le point avec la maire Monique Wiel, sur certains dossiers importants dont celui de l'Ambrosia Artemis polia autrement dit l'ambroisie, plante ultra allergisante à une période de l'année et qui commençait par sa trop grande présence, à échauffer les sens de certains habitants de Treffort.

L'ambroisie semble être arrivée en France vers 1863 depuis l'Amérique. Elle s'est rapidement développée sur notre territoire car il s'agit d'une plante dont les graines dans le sol peuvent rester endormies pendant des dizaines d'années. On la croit éradiquée et hop, la revola ! L'ambroisie aime à se développer au milieu d'un champ de soja par exemple, ou de tournesol. Elle est arrivée en premier lieu en Rhône-Alpes il y a 30 ou 40 ans, à Satolas grâce aux pneus des avions.

Cet été à Treffort, est née une inquiétude du fait du comportement d'un agriculteur envers les habitants proches de sa parcelle, infestée par l'ambroisie, au milieu du soja qu'il cultivait. Monique Wiel a été saisie de cette affaire immédiatement mais, trop tard, l'arrachage de cette plante devant se faire idéalement avant la floraison, soit avant le 15 août. Les services de santé publique, les services techniques de la chambre d'agriculture, tous les intervenants habituels conseillés par la Préfecture, sont venus faire le constat et prendre les mesures nécessaires pour l'éradication de cette plante dans les meilleures conditions.

Éduquer la population

Le vent est le plus grand pourvoyeur du pollen de la plante. Il y a donc lieu de ne rien tenter dans une période inappropriée au risque de causer plus de dégâts que de bienfaits. En ce qui concerne la parcelle de soja incriminée dans cette affaire d'ambroisie, il apparaît que l'agriculteur exploitant ce champ a accepté le protocole suivant : le champ reste en l'état jusqu'à maturité du soja. L'agriculteur fera la récolte du soja le moment



La prolifération de l'ambroisie nécessite une organisation sérieuse et volontariste.

venu. Il devra par la suite traiter avec des produits phytosanitaires à plusieurs reprises, puis planter du blé sur cette parcelle afin de pourvoir récolter le blé à la mi-juillet et traiter à nouveau son champ en respectant les conditions préconisées dans l'article 8 de l'arrêté préfectoral du 3 juin 2013.

L'urgence dans cette affaire est d'éduquer la population agricole et la population habitante : connaître les dégâts occasionnés par l'ambroisie, connaître le mode de contamination, connaître les bons gestes aux bons moments pour son éradication (qui dure sur des dizaines d'années).

Le référent sur la commune pour ce problème est JM Curignon. Il faut lui signaler la présence des plants et leurs emplacements, traquer ce poison et déclarer les zones infestées. Il ne faut pas rêver, ce n'est pas demain que l'on en viendra à bout.

Deuxième point abordé : la fibre optique : au niveau du territoire, la demande a été faite par le Syndicat d'électricité qui a désormais le budget. Début des travaux : janvier 2015. La fibre optique peut être enterrée ou

aérienne. Ici, elle va suivre les poteaux électriques existants. Certaines entreprises de Treffort-Cuisiat sont très intéressées à la posséder afin de pouvoir recevoir de gros fichiers rapidement.

Il est prévu au sein du Foyer des Seniors, une extension du Relais des Assistantes Maternelles (RAM). Les rencontres parents, assistantes maternelles, animatrices et enfants se feront désormais dans ce nouveau quartier du foyer. Dans quel but ? Décloisonner les relations Seniors-Enfants, faire à nouveau renaître la vie dans cette structure, rompre l'isolement. Les petits enfants bénéficieront d'un espace extérieur clos.

L'accueil du bâtiment va être modifié pour simplifier l'accessibilité aux personnes handicapées (ouvertures électriques). Puis, ravalement des façades.

Quartier du Verger du Moulin : la chaîne de télévision privée LCI par l'intermédiaire de Bourg Habitat, vient faire un reportage sur le quartier le Verger du Moulin de Treffort. Thème abordé : *Le logement social en milieu rural*. Le Verger du moulin est considéré comme un quartier novateur à tous points de vue : quartier créé à proximité du village, compre-

nant des logements sociaux, collectifs, individuels avec possibilité d'accession à la propriété... Le quartier se veut un lieu de mixité sociale : des bailleurs sociaux et des bailleurs privés sont intervenus, ont travaillé ensemble avec le soutien du CAUE de l'Ain. L'architecture de ce quartier n'est pas sans rappeler l'architecture du village, petits murs de pierres, pavage des rues, venelles en herbe, zones piétonnes (d'autres zones pour les voitures), bassin d'eau rappelant les nombreuses fontaines du village... Bref, un village neuf-vieux dans un vieux village rénové. À suivre sur LCI.

Enfin les TAP ou temps de non-activités scolaires mis en place et préparés depuis longtemps. À Treffort, ce ne sont pas des bénévoles mais des personnes diplômées et rémunérées.

Treffort a fait le choix de la gratuité pour les parents. Il y a donc le financement de chaque élève par l'état et une participation de la commune. Les enfants semblent très contents du contenu des activités (les parents aussi) : yoga du rire, théâtre, travaux manuels, culturels, cours de couture, un peu de sport.



Député, Charles de la Verpillière préside, depuis le 26 avril dernier, le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA). Après s'être largement consacré à l'électrification et l'éclairage des communes, le syndicat, fait unique en France pour un département rural, s'est investi en pointe dans le très haut débit numérique.

Un peu d'histoire ?

Né en 1950, le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication rassemble la totalité des 419 communes de l'Ain qui lui ont confié, par transfert et délégation, l'électrification en basse et moyenne tension. Ces réseaux sont de la compétence des communes qui en sont propriétaires. Elles peuvent soit les exploiter elles-mêmes en régie (une pratique peu usitée), soit par l'intermédiaire d'ERDF à qui elles délèguent la concession des réseaux. Le Syndicat joue donc, pour le compte des communes, le rôle d'interface et d'interlocuteur avec le distributeur. Au fil des ans, les communes ont confié d'autres compétences au Syndicat : l'éclairage public, les réseaux de distribution de gaz naturel, les économies d'énergie, la mise en place d'un Système d'information géographique (SIG) qui permet de tenir à jour tous les réseaux des communes sur un cadastre informatisé (électricité, gaz, eaux, eaux usées, télécoms, cimetières, etc.).

Puis, le Syndicat a pris en main la communication électronique ?

Au plan juridique, cette compétence date de 2005. Le SIEA a décidé de créer un réseau

Éviter toute forme de fracture numérique

Grand Angle 01 N°39 | Septembre 2014

Interview Charles de la Verpillière, président du SIEA

Le Très haut débit, un avantage attractif, concurrentiel et compétitif pour l'Ain

de fibre optique permettant à tous les ménages (fiber to the home : FTTH) et toutes les entreprises (fiber to the office : FTTO) d'avoir l'Internet à très haut débit. L'objectif est de faire en sorte que, d'ici à 2016, toutes les communes soient desservies, en totalité ou partiellement par le réseau et, que, d'ici 2020, 90 % des prises soient éligibles, donnant à autant de foyers la possibilité de se raccorder s'ils le désirent. À ce jour, 194 communes sont desservies en totalité ou partiellement, soit 90 000 prises potentiellement raccordables. 14 000 personnes (morales ou privées) ont pris un abonnement très haut débit auprès d'un fournisseur d'accès Internet (FAI). Les grandes zones industrielles sont desservies : le Conseil général qui joue un rôle important dans ce domaine en tant qu'autorité chargée de l'élaboration et du suivi du Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (un document prescriptif tel qu'un SCOT) a demandé que l'on accorde une priorité aux zones d'activité économique.

Pourquoi une telle démarche, unique en France ?

On est à un changement fondamental dans l'ère de la communication avec le développement exponentiel des besoins des entreprises et des particuliers. En dehors de deux zones fortement urbanisées, un département comme l'Ain, de structure plutôt rurale, intéresse moins des opérateurs privés : le retour sur investissement se situe à plus long terme. Il est important d'éviter toute forme de fracture numérique, de fournir à l'Ain, territoire en croissance, très ingénieux, très dynamique et très actif, la capacité de conserver un avantage compétitif et concurrentiel essentiel, d'être attractif.

Le Syndicat a rencontré quelques difficultés avec un grand opérateur privé ?

En 2011, le gouvernement a décidé qu'il pourrait y avoir des initiatives privées pour développer la fibre dans les zones denses,

là où il y a plus d'abonnés potentiels et où le retour sur investissement est plus intéressant et plus rapide. Ça nous a enlevé la possibilité de desservir Bourg-en-Bresse et Oyonnax. Aujourd'hui, l'obstacle est levé, nous nous sommes mis d'accord avec Orange qui construira les infrastructures à Oyonnax, Ambérieu-en-Bugey et dans l'agglomération de Bourg-en-Bresse, moins Péronnas, Viriat et Saint-André-sur-Vieux-Jonc. D'autre part, nous avons souhaité favoriser l'arrivée de grands fournisseurs d'accès Internet. Avec succès puisque Numéricable a commencé à commercialiser l'accès au très haut débit dans le Pays de Gex et le bassin bellegardien et s'apprête à ouvrir de nouvelles zones. Orange fera de même en fournissant ses services sur notre réseau, en plus du sien.

Tout cela coûte cher ?

La totalité du programme d'armature du réseau qui concerne 404 communes sur 419 est évaluée à 250 M€ dont la moitié a déjà été financée. Le rythme d'investissement est de 35 M€ par an en 2014, 2015 et 2016 puis va tourner autour de 4 M€ par an par la suite. Les routes sont louées aux FAI. Plus il y aura de trafic généré, meilleur sera le retour sur investissement. Les redevances de trafic nous permettront de couvrir le remboursement. Toutefois, la "texture" du département et l'amputation, pour les pouvoirs publics, de zones à forte densité font que le déploiement de la fibre n'aurait pas pu se faire sans des subventions. On a obtenu des concours européens (8,8 M€), de la Région Rhône-Alpes (12 M€). Le département de l'Ain a consenti une avance remboursable (5 M€). L'État avec lequel nous sommes en négociation devrait attribuer une subvention de l'ordre de 50 à 60 M€. La Région Rhône-Alpes a également prévu un financement supplémentaire qui pourrait être de l'ordre de 35 à 40 M€. L'outil va apporter à l'Ain un avantage compétitif et concurrentiel considérable. Les chambres consulaires sont à nos côtés pour cela : aujourd'hui, tout se fait par voie électronique.



Grand Angle 01 N°39 | Septembre 2014



Schéma Départemental Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN)

Le Conseil général de l'Ain a voté le SDTAN en avril dernier, actant la desserte intégrale de l'Ain en fibre optique d'ici 2020.

Ce scénario volontariste a été fortement soutenu par les Chambres consulaires : il permet à l'Ain de conserver sa place de leader national (hors IDF) dans le déploiement de la fibre optique à domicile.

La CCI a souligné l'importance de faire des entreprises les cibles prioritaires du déploiement. Les zones de bas débit (inférieur à 4 Mb/s) ne sont pas oubliées : elles font aussi l'objet d'un déploiement prioritaire.

Les Chambres consulaires participeront au comité de suivi de la mise en œuvre du Schéma.

Un protocole d'accord entre le SIEA et Orange a également été signé. Il permet de garantir la complémentarité des déploiements FttH (fibre optique jusqu'à l'abonné) respectifs d'Orange et du SIEA sur le département de l'Ain, conformément aux orientations du plan France Très Haut Débit.

Il met également un terme amiable et définitif aux contentieux qui portaient sur les questions d'accès et de propriété du génie civil d'Orange ainsi que sur les conditions de déploiement du FttH dans le département de l'Ain.

Ainsi, Orange déploiera son réseau sur l'agglomération de Bourg-en-Bresse - à l'exception des communes de Viriat, Péronnas et Saint-André-sur-Vieux-Jonc, dans lesquelles le SIEA poursuivra son déploiement, sur les communes d'Oyonnax et de Saint-Laurent-sur-Saône, ainsi que sur la commune d'Ambérieu-en-Bugey.

Orange permettra aux opérateurs clients du SIEA d'accéder au réseau qu'elle déploie dans les conditions définies dans ses offres de gros.

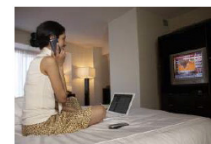
La zone d'intervention publique est constituée de l'ensemble des autres communes de l'Ain. Les grands opérateurs nationaux, dont Orange, pourront accéder à ce réseau.

Contact : www.ain.fr



Faut-il passer à la fibre optique ?

1e 6 octobre 2014



Connexion simultanée d'appareils, téléchargement ultrarapide de fichiers, télétravail, télémédecine... la fibre optique devient incontournable. Comment l'installer chez soi ?

Explications.

La fibre optique est un fil de verre, plus fin qu'un cheveu, entouré d'une gaine en plastique, qui a la propriété d'être conducteur de la lumière.

Comment marche la fibre optique ?

Les informations sont transmises d'un point à un autre par le biais d'une onde lumineuse (proche de l'infrarouge). Ce rayon lumineux peut véhiculer une grande quantité d'informations à des débits très importants sur de longues distances – des centaines, voire des milliers de kilomètres – sans perte de données ni interférences. Pour amener la fibre dans les bâtiments, il faut installer des câbles sur tout le territoire, un chantier comparable à l'électrification de la France au début du xx^e siècle.

À quoi sert la fibre optique ?

En France, la fibre optique devrait, à terme, remplacer l'ADSL qui passe par les fils en cuivre du téléphone et dont le débit reste limité. Par exemple, celui-ci est de 8 mbit/s (mégabits par seconde) en moyenne pour l'ADSL, contre 100 mbits/s pour la fibre optique. Ce très haut débit permet ainsi le téléchargement d'un film de 700 Mo en six secondes au lieu de quatre minutes avec l'ADSL, ou de mettre en ligne un album de 100 photos en douze secondes au lieu de trente-huit minutes. La fibre est la réponse à tous les nouveaux besoins, comme l'accès à la télévision haute définition, le partage de photos et de vidéos, l'envoi de fichiers de plus en plus volumineux, le stockage des données sur un cloud [c'est-à-dire en ligne], la connexion de plusieurs appareils à Internet en même temps, analyse Alexandre Modesto, directeur d'Alliance Réseaux, opérateur indépendant. Cette technologie va également permettre de développer le télétravail, la télémédecine, le maintien à domicile des personnes âgées ou encore la surveillance de la maison.

Fibre optique : les enjeux pour le territoire

Amorcé en 2010, puis relancé en 2013, le plan France Très Haut Débit, dont l'objectif est de raccorder 80 % des foyers français à la fibre optique d'ici à 2017 et 100 % d'ici à 2022, tiendra-t-il sa promesse ? Ce vaste chantier alterne les périodes de démarrage, de stagnation et de redémarrage. Cela fait quatre ans que l'Arcep et les ministres successifs en charge de ce dossier réajustent le modèle initial. Ce dernier consiste à confier le maillage national de la fibre aux opérateurs privés, évidemment davantage tentés d'équiper les zones urbaines pourvoyeuses de nombreux abonnés que les zones rurales, amplifiant ainsi la fracture numérique. La reprise en main par l'État vise à réduire ces inégalités en mettant en place un plan d'investissement de près de 20 milliards d'euros sur dix ans, dont plus de 3 milliards de subventions aux collectivités locales qui déploient un réseau (prêts à taux privilégié). Mis en place en mai 2013, le guichet d'attribution des aides du Fonds pour la société numérique (FSN), sous l'égide du ministère des Finances, a déjà reçu des départements 67 dossiers de demande de financement.



Comment raccorder son logement à la fibre optique ?

Il faut d'abord vérifier si le quartier est desservi par la fibre optique. Il est possible de réaliser gratuitement un test d'éligibilité sur Internet via le site ariase.com, par exemple. Si aucun opérateur n'a déployé un réseau de fibre, vous ne pouvez pas y accéder. Si le quartier est relié, il faut mettre le raccordement de l'immeuble à l'ordre du jour de l'assemblée générale des copropriétaires, dans le cadre d'un habitat collectif. « Tout habitant peut faire valoir son droit à la fibre, qu'il soit en habitat individuel ou collectif. En immeuble, après avis positif de l'assemblée générale, le syndic ou le conseil syndical peut solliciter n'importe quel opérateur qui câblera le bâtiment à ses frais et sans obligation d'abonnement.

Ensuite, chaque habitant, locataire ou propriétaire, s'abonnera à l'opérateur de son choix car les réseaux sont multi-opérateurs », explique Damien Hasbroucq, directeur de l'association Promotelec. Pour l'habitat individuel, la démarche est identique. Le coût du déploiement de la fibre étant très élevé, certains opérateurs, tels SFR et Orange, co-investissent, puis se répartissent des zones du territoire.

Fibre optique : quel abonnement choisir ?

Comme pour un forfait de téléphonie mobile, l'occupant d'un logement éligible à la fibre doit comparer les offres FTTH (fiber-to-the-home ou fibre jusqu'à l'abonné) des différents opérateurs. Orange, SFR, Free, Bouygues Télécom, Numéricable, Ozone, Alsatis, NordNet... proposent des abonnements via une « box » à partir de 25,99 € et jusqu'à 49,90 €, incluant l'accès à Internet, à la téléphonie fixe et à la télévision. Les offres comprises entre 40 € et 50 € comprennent un forfait de téléphonie mobile en plus. On peut rester chez son opérateur habituel (si on dispose déjà d'une « box ») ou en changer. Un comparatif de ces offres est disponible sur ariase.com. En pratique, toutes les offres ne semblent toutefois pas accessibles.

Pour en savoir plus : Carte des zones reliées à la fibre : observatoire.francethd.fr.

À lire aussi : Changer de fournisseur Internet, c'est possible

Auteur : Laurence Fritsch

Date de première mise en ligne : 06/10/2014



LE PROGRÈS

www.leprogres.fr

1e 6 octobre 2014

Très haut débit : testez votre éligibilité avec le réseau li@in et ses opérateurs

Internet. Tout savoir sur la fibre optique.

Prochaines journées, mardi à Montagnieu, mercredi à Marchamp.

La fibre optique, ce cheveu qui transmet l'information à la vitesse de la lumière, demain chez vous ? À vous les téléchargements (légaux) de séries au kilomètre ? Les dossiers par téraoctets et la navigation en mode torpille ? Encore faut-il savoir si vous avez accès au très haut débit internet, quand, comment et combien ça coûte. Pour répondre à ces questions, le SIEA (*) invite particuliers et professionnels à tester la fibre optique lors de journées dédiées. Où l'on peut tester son éligibilité à li@in, le réseau public très haut débit du SIEA. Puis comparer les offres des fournisseurs d'accès internet (Adeli, Kiwi, K.Net, Numéricable, Wibox...) sur place et sans rendez-vous. En bonus,



■ Découvrir les performances et les multiples visages de la fibre optique.

Photo Marc Dazy

des démos et des animations permettent de découvrir les

performances et les multiples visages de la fibre. Tout ça en profitant des promos du jour. Après le Pays de Gex, le pays bellegardien et le secteur Bresse-Sud, li@in et ses opérateurs s'appêtent à prospecter une vingtaine de communes du Bugey. ■

M. D.

(*) Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain. En charge du déploiement de la fibre optique dans le département.

Pratique

À noter

Prochains rendez-vous, de 16 à 20 heures, mardi 7 octobre à la mairie de Montagnieu, et mercredi 8 octobre à la salle des fêtes de Marchamp. Gratuit et ouvert à tous.
www.reso-liain.fr



le 7 octobre 2014

AIN

Très haut débit : aujourd'hui et demain, testez votre éligibilité avec le réseau li@in et ses opérateurs

» La fibre optique, ce cheveu qui transmet l'information à la vitesse de la lumière, demain chez vous ? À vous les téléchargements (légaux) de séries au kilomètre ? Les dossiers par téraoctets et la navigation en mode torpille ? Encore faut-il savoir si vous avez accès au très haut débit internet, quand, comment et combien ça coûte. Pour répondre à ces questions, le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) invite particuliers et professionnels à tester la fibre optique lors de journées dédiées. Où l'on peut tester son éligibilité à li@in, le réseau public très haut débit du SIEA. Puis comparer les offres des fournisseurs d'accès internet (Adeli, Kiwi, K.Net, Numéricable, Wibox...) sur place et sans rendez-vous. En bonus, des démos et des animations permettent de découvrir les performances et les multiples visages de la fibre. Tout ça en profitant des promos du jour. Rendez-vous, de 16 à 20 heures, ce mardi 7 octobre à la mairie de Montagnieu et mercredi 8 octobre à la salle des fêtes de Marchamp. Gratuit et ouvert à tous. www.reso-liain.fr.



WiBox se déleste de ses abonnés radios pour se concentrer sur la fibre optique

1e 16 octobre 2014

Les opérateurs alternatifs s'organisent face aux géants que sont Orange, SFR, Bouygues Telecom et Free. L'opérateur alternatif Wibox vient de céder ses abonnés non filaires à l'opérateur spécialisé dans l'Internet hertzien et satellite Ozone. Chacun veut se renforcer dans son domaine de compétence.

Les grandes manoeuvres n'ont pas lieu que chez les grands opérateurs, les petits aussi s'organisent pour faire face aux défis que devront relever les réseaux de demain.

Après l'intégration des abonnés THD de l'opérateur Citiplay en mai dernier, Wibox annonce la cession de son parc d'abonnés radios à l'opérateur Ozone, qui compte désormais 70 000 abonnés à ce type d'offres. Créé en 2009, Wibox est un fournisseur d'accès Internet dédié à la ruralité. Ozone est un FAI leader sur les technologies non filaires (Wifimax-Wimax, satellite). Il collabore étroitement avec les collectivités dans le cadre des réseaux d'initiative publique radios. L'acquisition de Citiplay lui a permis d'acquérir une nouvelle expertise mais aussi des têtes de réseaux et des accords avec des chaînes de télévision.

Cette opération s'inscrit dans une logique de renforcement du marché dans lequel les opérateurs Wibox et Ozone font le choix de poursuivre leurs dynamiques de développement selon leurs propres stratégies.

Wibox n°1 des opérateurs alternatifs en Très Haut Débit

Pour Wibox, cette cession va lui permettre de se consacrer pleinement à son expertise d'opérateur alternatif sur les services à Très Haut Débit (FTTx) dans le cadre de RIP (Réseau d'Initiative Publique). Ainsi, Wibox devient le premier FAI alternatif dédié au THD en nombre d'abonnés au niveau national. L'opérateur fournit actuellement des offres avec un débit minimal de 100 Mb/s et capable de monter jusqu'à 1 Gb/s.

Ozone devient leader des FAI non filaires

De son côté Ozone entend devenir l'opérateur de référence sur le marché des infrastructures hertziennes et poursuivre son développement FTTH. Avec cette opération, Ozone devient le leader incontesté des technologies non filaires fixes rurales.

Une opération transparente pour les abonnés radios

Les deux opérateurs annoncent que l'officialisation de cette opération intervient après des semaines de discussion et de préparation dont le but était d'assurer la continuité du service aux abonnés, en toute transparence. Courant octobre, les clients concernés recevront un courrier leur expliquant l'opération.

Curieux d'en savoir plus sur cette opération et sur les objectifs de Wibox, DegroupNews s'est entretenu avec Thomas Gassiloud son PDG. Le PDG de Wibox précise que la cession de clients à Ozone ne concerne que les abonnés Hertiens et les abonnés satellite. Au total, 15 000 clients vont basculer en toute transparence de Wibox à Ozone. Le montant de la transaction n'est pas public mais Thomas Gassiloud a précisé que le produit de la cession serait réinvesti pour servir deux axes de développement. D'une part Wibox entend mener de nouvelles opérations de croissance externes (des négociations sont déjà en cours sur de nouvelles opérations) comme il l'a fait avec Citiplay. D'autre part, l'opérateur rural entend lancer une campagne de recrutement massif d'abonnés à travers la France. Dès aujourd'hui, une campagne de publicité sera lancée à Amiens. « On accélère sur le très haut débit et on a considéré que c'était le bon moment. »

Wibox veut devenir le 1er opérateur full THD

Aujourd'hui, après la cession Wibox, compte 15 000 abonnés. L'essentiel est connecté en fibre optique. Les quelques centaines d'abonnés ADSL font l'objet d'une réflexion concernant leur cession à un autre opérateur. L'idée de Wibox étant de ne plus se disperser sur les technologies et de se concentrer sur le Très Haut Débit et de devenir le premier opérateur 100% THD. « On va vraiment vers une spécialisation. On veut vraiment être un acteur qui ouvre les tuyaux à fond. On n'a pas comme l'ensemble de nos concurrents tels que Free, SFR etc de réticences à ouvrir les tuyaux. On a une belle infrastructure aujourd'hui qui fonctionnait pour 30 000 abonnés. C'est exactement la même infrastructure que l'on garde pour servir nos 15 000 abonnés donc on a de la capacité à gogo. Ce que l'on souhaite aujourd'hui c'est fournir des connexions Internet de très grande qualité», se félicite Thomas Gassiloud. Les grands opérateurs sont prévenus : le petit opérateur de Saint-Symphorien sur Coise nourrit de grandes ambitions.



LE PROGRÈS

www.leprogres.fr

1e 17 octobre 2014

CIVRIEUX Qui peut bénéficier de la fibre optique et comment on fait ?

Le SIEA de l'Ain est le syndicat public intercommunal de l'énergie et d'e-communication de l'Ain : il s'occupe de l'électricité, de l'éclairage public mais aussi d'assurer que tous les habitants de l'Ain (Li@in) peuvent être « connectés ».

Dans le cadre de l'installation de la fibre optique sur tout le département (Civrieux est concerné), il tenait mercredi une permanence à l'école Victor-Hugo. Il était alors possible de se renseigner et même de tester « l'éligibilité » pour les habitants au réseau de fibre permettant ainsi d'avoir un



■ Li@in répondait aux questions sur la fibre. Photos Jacques Chirouzes

accès des plus rapides aux services (très haut débit, téléphonie, télévision...). Les personnes intéressées sont venues nombreuses,

d'autant plus que les divers prestataires présentaient leurs propositions d'abonnements. ■

Informations : www.reso-liain.fr



■ Beaucoup de visiteurs intéressés.



■ Chaque visiteur voulait savoir si son foyer était éligible à la fibre optique.



Voix de l'Ain

1e 17 octobre 2014

TREFFORT CUISIAT

La fibre optique arrivera en 2015

Oui, mais qu'est-ce que la fibre optique : « C'est un fil en verre ou en plastique très fin, entouré d'une gaine protectrice qui a la propriété d'être un conducteur de la lumière et sert dans la transmission de données et de lumière. Elle offre un débit d'informations très supérieur à celui des câbles coaxiaux servant de support à la transmission de la télévision, du téléphone, de la visioconférence et de données informatiques ».

À moins d'un cataclysme universel, le Syndicat intercommunal d'électricité- via le réseau Li@in - apportera la fibre optique jusque dans le village, dans le courant de l'année 2015.

Le Syndicat d'électricité créé en 1950 est devenu le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain. Le SIEA établissement public de coopération intercommunale - regroupe les 419 communes de l'Ain. En 2014, le SIEA a signé

un protocole d'accord avec Orange, sur les conditions de déploiement de la fibre optique dans l'Ain.

Auparavant, les compétences du SIEA allaient de l'électrification, en passant par l'extension de réseaux, l'effacement de réseaux (installation souterraine), l'éclairage public, jusqu'au développement du réseau Très haut débit, sans oublier l'assistance technique aux communes et l'accompagnement de celles-ci, dans la maîtrise de la consommation d'énergie.

Aujourd'hui, le SIEA c'est la communication électronique, le très haut débit, l'information numérique. Les communes du département bénéficient ainsi de la capacité de ce syndicat à innover et à initier des projets.

Très haut débit internet

Qui dit « syndicat » dit élus, délégués, dit aussi confiance et solidarité dans la gestion, dans

l'action et solidarité financière dans un souci d'équité, de parité dans l'aménagement du territoire. Ainsi le SIEA est amené à collaborer avec des instances ou entreprises, comme le Conseil général, la direction générale des impôts et essentiellement France Telecom avec laquelle des conventions de financement des travaux de dissimulation des réseaux, sont régulièrement négociées. Depuis le 10 septembre et jusqu'à fin novembre, des journées *Testez la fibre optique* sont organisées sur le territoire de l'Ain.

Li@in -liaison internet de l'Ain- est le réseau public fibre optique des communes de l'Ain. Reso-LIAin est la régie d'exploitation du service optique Li@in qui a pour objet de favoriser la desserte en - communication électronique des communes de l'Ain Elle gère, contrôle, entretient le réseau public fibre optique des communes Ain.

Li@in assure la liaison avec les fournisseurs d'accès à internet offrant leurs services aux abonnés. La régie est rattachée au Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-Communication de l'Ain.

Les réseaux fibre optique sont beaucoup plus performants que l'Adsl. D'où l'intérêt pour les entreprises qui ont de gros téléchargements ou qui doivent se connecter à des logiciels gros calibre de bénéficier de la fibre optique

C'est pourquoi, Treffort-Cuisiat est inscrite pour bénéficier dès 2015 du Très haut débit Internet via la fibre optique. Le SIEA a déjà trouvé les financements auprès du conseil général, de la région, des fonds européens, des fonds de solidarité numérique, de l'État (zones rurales). La date d'arrivée de la fibre sur notre commune? Premier ou deuxième semestre 2015...! « *Tout vient à temps pour qui sait attendre* »...



1e 19 octobre 2014

THIL. Le SIEA éclaire les élus sur son action et sur sa situation



Les élus du syndicat. Photo Didier Debès Les élus du syndicat Photo Didier Debès

Le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) a invité les élus locaux, vendredi, à la salle des fêtes de Thil, à l'occasion des Rencontres géographiques d'échanges.

« Cette année ces rencontres sont importantes puisqu'elles permettent de faire connaissance avec les nouveaux élus issus des élections municipales », a indiqué, Charles de La Verpillière, président du SIEA.

« L'action du SIEA a profité à tous les habitants du village, à la mairie, à l'école, à la bibliothèque avec un taux de raccordement de près de 80 %. Il a permis l'accès à Internet à très haut débit, mais également de commander les panneaux lumineux, l'éclairage public », a argumenté Bruno Loustalet, le maire de Thil. Ce qui n'est pas le cas dans tout le département avec 16 000 abonnés pour 90 000 foyers éligibles.

Les vice-présidents, Michel Chanel, Yves Clayette, Gérard Gallet, Denis Linglin ont présenté les activités déléguées par les 419 communes de l'Ain que sont l'électrification, l'éclairage public, le système d'information géographique (anciennement le cadastre), la distribution de gaz, le service énergie, la communication électronique.

Le volet financier abordé en fin de réunion a été l'occasion pour Charles de La Verpillière et Brigitte Coulon, la vice-présidente en charge des finances, de sensibiliser les élus présents. « Le SIEA a emprunté 152 millions d'euros depuis 2007 pour déployer le réseau de fibre optique. Il reste 260 millions d'euros à engager d'ici 2020. Sans les subventions de la Région, du Fonds européen, et sans un taux de raccordement nettement supérieur, nous ne pourrions plus emprunter dans la limite du raisonnable », a prévenu Brigitte Coulon.



LE PROGRÈS

www.leprogres.fr

Le très haut débit à la maison

1e 20 octobre 2014

Connexion simultanée d'appareils, téléchargement ultrarapide de fichiers, télétravail, télémedecine... cette technologie révolutionnaire devient incontournable. Comment l'installer chez soi ? Explications.

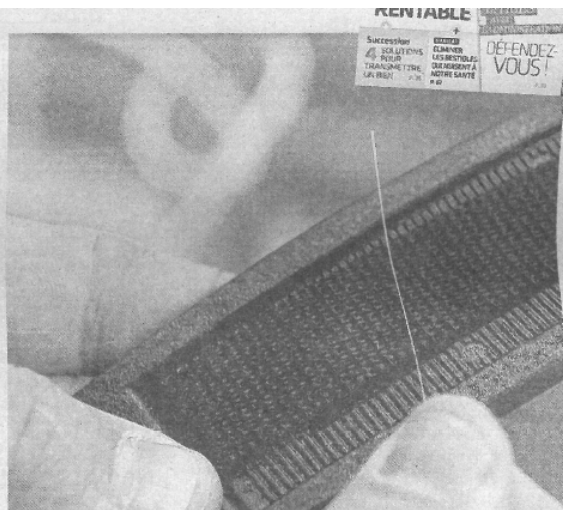
La fibre optique est un fil de verre, plus fin qu'un cheveu, entouré d'une gaine en plastique, qui a la propriété d'être conducteur de la lumière. Les informations sont transmises d'un point à un autre par le biais d'une onde lumineuse (proche de l'infrarouge). Ce rayon lumineux peut véhiculer une grande quantité d'informations à des débits très importants sur de longues distances – des centaines, voire des milliers de kilomètres – sans perte de données ni interférences. Pour amener la fibre dans les bâtiments, il faut installer des câbles sur tout le territoire, un chantier comparable à l'électrification de la France au début du XX^e siècle.

■ Comment s'y raccorder ?

Il faut d'abord vérifier si le quartier est desservi par la fibre optique. Il est possible de réaliser gratuitement un test d'éligibilité sur Internet via le site

ariase.com, par exemple. Si aucun opérateur n'a déployé un réseau de fibre, vous ne pouvez pas y accéder. Si le quartier est relié, il faut mettre le raccordement de l'immeuble à l'ordre du jour de l'assemblée générale des copropriétaires, dans le cadre d'un habitat collectif. Après avis positif de l'assemblée générale, le syndic ou le conseil syndical peut solliciter n'importe quel opérateur qui câblera le bâtiment à ses frais et sans obligation d'abonnement. Ensuite, chaque habitant, locataire ou propriétaire, s'abonnera à l'opérateur de son choix car les réseaux sont multi-opérateurs. Pour l'habitat individuel, la démarche est identique. Le coût du déploiement de la fibre étant très élevé, certains opérateurs, tels SFR et Orange, co-investissent, puis se répartissent des zones du territoire. ■

Plus d'infos
sur www.dossierfamilial.com



■ La fibre optique, qui permet des débits très importants, est d'une finesse de l'ordre de celle du cheveu. Photo Yves Flammin

Quel abonnement choisir ?

Comme pour un forfait de téléphonie mobile, l'occupant d'un logement éligible à la fibre doit comparer les offres FTTH (fiber-to-the-home ou fibre jusqu'à l'abonné) des différents opérateurs. Orange, SFR, Free, Bouygues Télécom, Numéricable, Ozone, Alsatis, NordNet... proposent des abonnements via une « box » à partir de 25,99 € et jusqu'à 49,90 €, incluant l'accès à Internet, à la téléphonie fixe et à la télévision. Les offres comprises entre 40 € et 50 € comprennent un forfait de téléphonie mobile en plus. On peut rester chez son opérateur habituel (si on dispose déjà d'une « box ») ou en changer. Un comparatif de ces offres est disponible sur ariase.com (cliquer sur Trouver mon forfait/Offres fibre optique). En prati-

que, toutes les offres ne semblent pas accessibles.

■ Pour quels usages ?

En France, la fibre optique devrait, à terme, remplacer l'ADSL qui passe par les fils en cuivre du téléphone et dont le débit reste limité. Par exemple, celui-ci est de 8 mbit/s (mégabits par seconde) en moyenne pour l'ADSL, contre 100 mbits/s pour la fibre optique. Ce très haut débit permet ainsi le téléchargement d'un film de 700 Mo en six secondes au lieu de quatre minutes avec l'ADSL, ou de mettre en ligne un album de 100 photos en douze secondes au lieu de trente-huit minutes. La fibre est la réponse à tous les nouveaux besoins, comme l'accès à la télévision haute définition, le parta-

ge de photos et de vidéos, l'envoi de fichiers de plus en plus volumineux, le stockage des données sur un cloud [c'est-à-dire en ligne], la connexion de plusieurs appareils à Internet en même temps. Cette technologie va également permettre de développer le télétravail, la télémedecine, le maintien à domicile des personnes âgées ou encore la surveillance de la maison. ■

A SAVOIR

Informations et réglementation : arcep.fr.

Carte des zones reliées à la fibre : observatoire.francethd.fr.

Comparatif d'offres d'abonnement : ariase.fr.



1e 21 octobre 2014

Wibox arrête le Wimax pour se concentrer sur la fibre

Le fournisseur d'accès Wibox cède son parc de clients Wimax à son concurrent Ozone pour mieux recentrer ses activités exclusivement autour de la fibre optique.

Spécialisé depuis des années dans la commercialisation d'offres Wimax et Satellite à destination des internautes mal desservis en ADSL, Wibox s'est parallèlement lancé sur le marché de la fibre optique grâce à l'extension des réseaux d'initiative publique déployés par les collectivités locales. Alors que jusqu'à présent, il misait sur une image d'opérateur "multi-technologies", Wibox change aujourd'hui de stratégie pour *"devenir le premier fournisseur d'accès alternatif dédié au Très Haut Débit en nombre d'abonnés au niveau national"*.

Dans les faits, ce changement de cap se concrétise de deux manières :

- 1/ Wibox annonce la cession de son parc d'abonnés radio à l'opérateur Ozone
- 2/ Wibox lance une nouvelle gamme d'offres FTTH

Les clients Wibox abonnés à un forfait Wimax seront "basculés" chez Ozone. Techniquement, cela ne change rien puisque la connexion et les services associés seront identiques. Rappelons que Wibox loue les réseaux Wimax construits et exploités par des opérateurs tels qu'Altitude Infrastructure (sa maison mère), Tutor ou Axione par exemple.

Grâce à cet accord dont le montant n'a pas été révélé, Wibox céderait environ 15 000 abonnés à Ozone dont le parc d'abonnés grimperait au final à 70 000 clients Wifimax et Wimax. Ozone deviendrait ainsi le premier fournisseur d'accès "radio" en France. Rappelons qu'Ozone commercialise des forfaits d'accès à Internet jusqu'à 10 Mbit/s dans plusieurs départements où sont déployés des réseaux radios (voir notre reportage sur la [montée en débit radio dans le Calvados](#) par exemple).



LE PROGRÈS

1e 25 octobre 2014

PORT. Le Siea à la rencontre des délégués du territoire



Annie Carrier, Guy Clayette, Gérard Dutrait maire de Port, et Charles de La Verpillière, président du Siea. Photo Francois Carrier

Durant le mois d'octobre, le Siea (Syndicat intercommunal d'énergie et d'e-communication de l'Ain) rencontre les maires et délégués des 13 commissions géographiques d'échanges du département.

Ainsi, le 24 octobre, il était à la salle polyvalente de Port à la rencontre des délégués de la CGE 10 qui regroupe 29 communes.

Il s'agissait de présenter les activités du Siea, d'échanger aussi avec de nouveaux délégués, nommés après les élections municipales de mars dernier.

Le Siea représente les 419 communes du département, compte 520 délégués et 419 suppléants et un bureau de 30 membres et s'appuie sur une équipe technique et administrative de 45 membres.

Sa compétence de base est l'électricité et ses compétences optionnelles l'éclairage public, la communication électronique, le gaz, le système d'information géographique, le réseau de chaleur et le service énergie.

Le réseau public fibre optique Li@in poursuit son développement dans le département. Il doit permettre à 80 % de la population un accès au très haut débit d'ici à 2016, en offrant l'équité entre zones urbaines et rurales.

Le réseau public est ouvert à tous : particuliers, professionnels, collectivités. Actuellement plus de 3 250 km de fibre ont été déployés, 90 000 foyers sont éligibles, et on compte 16 000 abonnés, dont 1 000 en cours de raccordement. 194 communes sont ouvertes au service très haut débit.

En 2020, l'ensemble du département, y compris les habitats et secteurs isolés seront raccordés.



LE PROGRÈS

1e 26 octobre 2014

SAINT-MARTIN-DU-MONT. Le Siewa part à la rencontre des élus de 38 communes du secteur

Les nouveaux élus de près de 38 communes d'un large secteur du Revermont ont pris connaissance des compétences du Siewa



Les différents intervenants du Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain, autour de son président, le député Charles de La Verpillière. Photo Henri Barth

Au même titre que douze communes du département, la salle des fêtes san martinoise a accueilli une des commissions géographiques d'échanges du Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (Siewa), vendredi après-midi en présence d'une soixantaine d'élus issus d'un large secteur revermontois (38 communes). Le président du Siewa, député de l'Ain, Charles de La Verpillière est arrivé en cours de séance de travail retenu par une réunion concernant le déploiement de la fibre optique dans les espaces communautaires.

Quid de la pollution lumineuse ?

L'objectif de cette commission géographique d'échanges étant de favoriser la proximité et le dialogue sur le plan local entre les élus et le Siewa, avec pour cette année un caractère particulier dans le sens où elle réunit une grande part d'élus nouveaux, suite aux élections de mars dernier. Un Siewa, qui a délégation sur de nombreuses compétences, comme l'électrification, l'éclairage public, le système d'information géographique, la distribution de gaz, le service énergie, la communication électronique avec le réseau fibre optique Li@in.

Toutes les activités du Siewa ont été présentées et développées par chapitres avec quelques questions posées dans la salle, comme celle d'un élu de Revonnas, concernant la présentation des travaux qui était un peu brutale selon l'intervenant, ou encore le fait que le Siewa pourrait user de ses compétences sur la thématique de la pollution lumineuse (question posée par Jean-Yves Flochon, l'édile de Ceyzériat). Dans le domaine de l'énergie, le Siewa réfléchit sur la production d'électricité, avec plusieurs sites identifiés.



LE PROGRÈS

1^e 28 octobre 2014

TÉLÉPHONIE

Numericable : feu vert pour SFR

L'Autorité de la concurrence a donné hier son feu vert au rachat de l'opérateur mobile SFR par le câblo-opérateur Numericable (Altice), une opération qui devrait renforcer le leader du très haut débit en France, mais l'a assorti de plusieurs conditions. La maison mère de Numericable, Altice, devra ainsi céder l'activité téléphonie mobile de sa filiale Outremer Telecom à La Réunion et à Mayotte, et Numericable devra ouvrir en France son réseau câblé aux opérateurs concurrents.

Numericable a par ailleurs pris l'engagement de céder le réseau cuivre (DSL) de Completel, son opérateur à destination des professionnels.



LE PROGRÈS

1e 29 octobre 2014

On en a aussi parlé...

Fibre optique

Elle se met en place progressivement jusqu'en 2017. Le maire a assuré que l'opérateur Orange informera les habitants sur le calendrier, les modalités d'installation et le coût en partenariat avec la municipalité.

Avenue Alsace-Lorraine

La réhabilitation de l'avenue est programmée en 2017. 80 000 euros ont été attribués par l'État pour la mise en accessibilité des commerces.

La Madeleine

Le retard pris sur le chantier de la cité judiciaire va repousser la fin des travaux à début 2016. La partie espaces verts sera alors travaillée et le déménagement du centre de loisirs pourra commencer à se mettre en place.

Le problème d'un stationnement limité, et quasiment réservé aux seuls magistrats et forces de police, n'a pas été abordé pendant la réunion.

Du côté des trottoirs

Les choix les plus urgents de rénovation des trottoirs se

feront après concertation avec les conseils citoyens quand ils seront renouvelés, début 2015.

Le passage souterrain a ses habitués

Le passage souterrain de la gare, qui relie le quartier du Peloux à l'avenue Alphonse-Baudin, a selon Jean-François Debat trouvé sa raison d'être. Selon une enquête menée au début de l'été, 30 % de ceux qui l'empruntent le font pour autre chose que prendre le train.

O. L.



1e 31 octobre 2014

SAINT-MARTIN-DU-MONT

SIEA : développer le Très haut débit

Le Syndicat intercommunal d'énergie et d'e-communication de l'Ain a réuni une partie des élus communaux de l'Ain afin de participer aux commissions d'échanges 2014 à la salle des fêtes de Saint-Martin-du-Mont, vendredi 24 octobre après-midi. Le SIEA est présidé par Charles de la Verpillière depuis le 26/04/2014 et représente 419 communes dans l'Ain. Il informe, conseille, guide les municipalités et finance certains réseaux. Après un mot de bienvenue du premier adjoint, M. Corretel, les représentants du syndicat ont rappelé ses compétences. L'électricité : 439 communes concernées en compétence de base dont les travaux d'extension de réseaux et de renforcement, les travaux de mise en souterrain des réseaux, 3700 km en 2013 soit 48 % en 2013.

Il dispose également des compétences optionnelles. Ainsi l'éclairage public (363 communes) dont le dépannage en 24 heures maximum en cas de lieu stratégique. La communica-



Charles de la Verpillière entouré de son équipe technique.

tion électronique (417 communes), le gaz (394 communes) qui permet le développement de la desserte et de contrôler la bonne exécution du service public de distribution. Le système d'information géographique (419 communes) qui permet aux communes de gérer leur territoire à l'aide d'outils de cartographie informatisée. Le service énergie qui aide les communes à mieux maîtriser les consommations et les dépenses d'énergie. Le Très haut débit, fibre optique, qui permet aux

particuliers d'accéder à une offre THD, la simultanéité des usages, le téléchargement et navigation ultra-rapide ainsi que la domotique, sans oublier les professionnels, pour qui elle est un outil ultra-performant. En 2014, 194 communes sont ouvertes au service. La finalisation des travaux est prévue pour 2020. La signature d'un protocole entre Orange et le SIEA en avril 2014 permettra la complémentarité des déploiements Haut Débit sur tout le département.



LE PROGRÈS

1e 31 octobre 2014

Et aussi

MONTCEAUX

Venez tester la fibre optique

Une journée pour tester la fibre optique va avoir lieu.

Elle est ouverte aux habitants de Montceaux mais aussi à ceux des communes environnantes.

Vous pouvez vous libérer de l'ADSL et découvrir les nouveaux usages et les services du très haut débit (jusqu'à 200 Mega) avec les opérateurs partenaires.

Des conseillers présenteront la navigation internet à très haut débit, les téléchargements et les transferts ultrarapides, la simultanéité, les jeux en réseau, les multi écrans...

Un bon de 35 € sur un abonnement Fibre Li@in sera offert.

Judi 6 novembre de 16 à 20 heures à la salle des fêtes.

Accès gratuit.